

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1630

20 juillet 2011

SOMMAIRE

3A Alternative Funds	78237	Fitema Participations S.A.	78211
3i GC Holdings Lab 2 S.à r.l.	78194	fucom sa	78212
3i GC Holdings Ref 2 S.à r.l.	78214	Gefip Euroland	78211
Ace Asset Management Holding S.A.	78213	Geres Investment III, S.à r.l.	78227
Ace Fund Consultant S.A.	78213	Geres Investment IV, S.à r.l.	78227
Achten GmbH	78240	Immeo Finance Lux S.à r.l.	78237
Ak Bars Luxembourg S.A.	78212	Marlo S.A.	78227
Alpinex Long/Short Global Emerging Mar- kets Fund	78213	Mistral International S.A.	78208
Alres S.à r.l.	78214	Rechem S.A.	78228
Arcoop S.à r.l.	78214	Retrouvilles Concept S.A.	78228
ASAR International S.A.	78214	Retrouvilles Sàrl	78228
Assurimmo Concept S.à r.l.	78227	Rives Fertiles S.A.	78229
Batisica S.à r.l.	78227	SaarLorLuxAuto S.à r.l.	78228
Batisica S.à r.l.	78206	S.A. Kraeizgaass	78229
Batisica S.à r.l.	78206	Santé S.A.	78229
Batisica S.à r.l.	78194	Seapoint	78240
Batisica S.à r.l.	78194	SELF B Investments S.à r.l.	78237
Blu S.à r.l.	78207	Self B S.à r.l.	78237
Bocimar Lux S.A.	78207	Servitia	78240
Bureau Conseil International S.à r.l.	78207	Tesof S.A.	78214
Capinordic Funds, SICAV	78208	Thanasis Property S.A.	78229
carloscorreiarchitecte s.a.	78240	TOPKAPI Investments Sàrl	78226
Charon SPF S.A.	78207	TPG (Lux) Mey S.à r.l.	78226
Chauffage Al Esch S.A.	78208	White Rock S.à r.l.	78211
CM Participations S.A.	78208	White Rock S.à r.l.	78211
Contego AV Luxembourg S.à r.l.	78207	World Cruise Marine Charter W.C.M. S.A.	78212
Eastcare Invest S.A.	78212		

Batisica S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 35.595.

Les comptes consolidés de la société FONCIERE DEVELOPPEMENT LOGEMENTS au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG

Boulevard Joseph II

L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2011072488/14.

(110079813) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

Batisica S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 35.595.

Les comptes consolidés de la société FONCIERE DEVELOPPEMENT LOGEMENTS au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG

Boulevard Joseph II

L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2011072489/14.

(110079815) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

3i GC Holdings Lab 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 54.500,00.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 152.369.

In the year two thousand and eleven, on the twenty-ninth of March.

Before Us, Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg (the "Notary").

There appeared:

1. 3i Growth Capital A L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of the United Kingdom and registered under number LP 13777, having its registered office at 16 Palace Street, London SW1E 5JD, United Kingdom ("3i Growth A");

2. 3i Growth Capital C L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of the United Kingdom and registered under number LP 13779, having its registered office at 16 Palace Street, London SW1E 5JD, United Kingdom ("3i Growth C");

3. 3i Growth Capital G L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of the United Kingdom and registered under number LP 13827, having its registered office at 16 Palace Street, London SW1E 5JD, United Kingdom ("3i Growth G");

3i Growth A, 3i Growth C and 3i Growth G are altogether hereafter referred to as the "Shareholders" and hold together all the shares issued by the Company representing all the Company's share capital.

4. 3i Growth 08-10 L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of the United Kingdom and registered under number LP 12631, having its registered office at 16 Palace Street, London SW1E 5JD, United Kingdom ("3i Growth 08-10");

5. 3i Growth (Europe) 08-10 L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of the United Kingdom and registered under number LP 12855, having its registered office at 16 Palace Street, London SW1E 5JD, United Kingdom ("3i Growth (Europe)");

6. 3i Group plc, a public limited company incorporated and existing under the laws of the United Kingdom and registered under number 1142830, having its registered office at 16 Palace Street, London SW1E 5JD, United Kingdom ("3i Group")

The Shareholders, 3i Growth 08-10, 3i Growth (Europe) and 3i Group are altogether hereafter referred to as the "Appearing Parties".

Each Appearing Party was represented by Mr. Gianpiero Saddi, notary's clerk, residing professionally at Luxembourg, as its proxy (the "Proxy") by virtue of five proxies given under private seal on March 28, 2011.

All the Shareholders being present or represented at the meeting, they and each Appearing Party have declared being sufficiently informed of the agenda of the meeting beforehand and waive all convening formalities so that the meeting can be validly held.

Each proxy form, signed *in varietur* by each of the Appearing Parties and the Notary, shall remain annexed to this deed.

I. The "Company" is 3i GC Holdings Labco 2 S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company incorporated by a notarial deed drawn up on 24 March 2010 by Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 1013, page 48612 dated 14 May 2010 (the "Articles") having its registered office at 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under B 152.369 and whose Articles have been amended for the last time by a notarial deed drawn up on 31 March 2010 by Maître Carlo Wersandt, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 1041, page 49948 dated 18 May 2010.

II. The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. To reclassify into one million eight hundred twenty-seven thousand three hundred and two (1,827,302) class A1 shares of one Euro cent (EUR 0.01) each and having the same features as the existing class A1 shares (the "New A1 Shares") the following shares:

- two hundred three thousand and thirty-four (203,034) A2 shares,
 - two hundred three thousand and thirty-four (203,034) A3 shares,
 - two hundred three thousand and thirty-four (203,034) A4 shares,
 - two hundred three thousand and thirty-four (203,034) A5 shares,
 - two hundred three thousand and thirty-four (203,034) A6 shares,
 - two hundred three thousand and thirty-four (203,034) A7 shares,
 - two hundred three thousand and thirty-two (203,032) A8 shares,
 - two hundred three thousand and thirty-three (203,033) A9 shares, and
 - two hundred three thousand and thirty-three (203,033) A10 shares,
- and split as follows between the Shareholders:

	3i Growth A	3i Growth C	3i Growth G
A1 Shares currently held	194,868	866,264	194,868
New A1 Shares	29,067	1,769,168	29,067
Reclassified A2 shares	3,230	196,574	3,230
Reclassified A3 shares	3,230	196,574	3,230
Reclassified A4 shares	3,230	196,574	3,230
Reclassified A5 shares	3,230	196,574	3,230
Reclassified A6 shares	3,230	196,574	3,230
Reclassified A7 shares	3,230	196,574	3,230
Reclassified A8 shares	3,229	196,574	3,229
Reclassified A9 shares	3,229	196,575	3,229
Reclassified A10 shares	3,229	196,575	3,229

2. To reduce the Company's share capital by an amount of seventeen thousand eight hundred sixty-eight Euros and twenty-eight cents (EUR 17,868.28) in order to bring it from its current amount of fifty thousand Euros (EUR 50,000.-) to thirty-two thousand one hundred thirty-one Euros and seventy-two cents (EUR 32,131.72) (the "Capital Reduction") by cancelling:

- one hundred ninety-eight thousand five hundred thirty-six (198,536) A2 shares,
- one hundred ninety-eight thousand five hundred thirty-six (198,536) A3 shares,
- one hundred ninety-eight thousand five hundred thirty-six (198,536) A4 shares,
- one hundred ninety-eight thousand five hundred thirty-six (198,536) A5 shares,

- one hundred ninety-eight thousand five hundred thirty-six (198,536) A6 shares,
- one hundred ninety-eight thousand five hundred thirty-six (198,536) A7 shares,
- one hundred ninety-eight thousand five hundred thirty-eight (198,538) A8 shares,
- one hundred ninety-eight thousand five hundred thirty-seven (198,537) A9 shares, and
- one hundred ninety-eight thousand five hundred thirty-seven (198,537) A10 shares,

	3i Growth A	3i Growth C	3i Growth G
Cancelled A2 shares	59,073	80,390	59,073
Cancelled A3 shares	59,073	80,390	59,073
Cancelled A4 shares	59,073	80,390	59,073
Cancelled A5 shares	59,073	80,390	59,073
Cancelled A6 shares	59,073	80,390	59,073
Cancelled A7 shares	59,073	80,390	59,073
Cancelled A8 shares	59,074	80,390	59,074
Cancelled A9 shares	59,074	80,389	59,074
Cancelled A10 shares	59,074	80,389	59,074
Total	<u>531,660</u>	<u>723,508</u>	<u>531,660</u>

Eleven thousand four hundred and three Euros and eighty-two cent (EUR 11,403.82) corresponding to part of the capital reductions proceeds regarding two hundred eight thousand four hundred thirty-seven (208,437) shares held by 3i Growth A, seven hundred twenty-three thousand five hundred and eight (723,508) shares held by 3i Growth C and two hundred eight thousand four hundred thirty-seven (208,437) shares held by 3i Growth G, respectively, shall be allocated to a free distributable reserve of the Company to be reserved to 3i Growth A, 3i Growth C and 3i Growth G, respectively.

Six thousand four hundred sixty-four Euro forty-six cents (EUR 6,464.46) corresponding to the capital reductions proceeds regarding the remaining shares covered by the cancellation and held by 3i Growth A and 3i Growth G, respectively, shall be paid to 3i Growth A and 3i Growth G, respectively in the following amounts:

- three thousand two hundred thirty-two Euros and twenty-three cents (EUR 3,232.23) to 3i Growth A, and
- three thousand two hundred thirty-two Euros and twenty-three cents (EUR 3,232.23) to 3i Growth G.

3. To increase the share capital of the Company by an amount of twenty-two thousand three hundred sixty-eight Euros and twenty-eight cents (EUR 22,368.28) in order to raise it from its current amount of thirty-two thousand one hundred thirty-one Euros and seventy-two cents (EUR 32,131.72) to fifty-four thousand five hundred Euros (EUR 54,500.-) by creating and issuing the following new shares:

- one million nine hundred and sixteen thousand six hundred ninety-eight (1,916,698) new class A1 shares,
- thirty-five thousand five hundred seventy (35,570) new class A2 shares,
- thirty-five thousand five hundred seventy (35,570) new class A3 shares,
- thirty-five thousand five hundred seventy (35,570) new class A4 shares,
- thirty-five thousand five hundred seventy (35,570) new class A5 shares,
- thirty-five thousand five hundred seventy (35,570) new class A6 shares,
- thirty-five thousand five hundred seventy (35,570) new class A7 shares,
- thirty-five thousand five hundred seventy (35,570) new class A8 shares,
- thirty-five thousand five hundred seventy (35,570) new class A9 shares, and
- thirty-five thousand five hundred seventy (35,570) new class A10 shares,

each having a par value of one Euro cent (EUR 0.01) and having the same features as the existing shares of the relevant class (together the "New Shares"), to be paid with a share premium of a total amount of twelve million eight hundred and seventeen thousand four hundred seventy-one Euros and ninety cents (EUR 12,817,471.90) (the "Share Premium").

Subscription and payment of the New Shares and the Share Premium by the Appearing Parties by contribution in kind consisting of 972,717 ordinary shares that they hold in the share capital of Labco, a French société par actions simplifiée, having its registered office at 60-62, rue d'Hauteville, 75010 Paris and registered in the Paris Trade and Companies Register under number 448 650 085 ("Labco").

4. To amend article 5.1 of the Articles of the Company so as to reflect the above decisions and which shall read as follows:

"5.1. The corporate capital is fixed at fifty-four thousand five hundred Euros (EUR 54,500.-) represented by five million four hundred fifty thousand (5,450,000) shares with a nominal value of one cent of Euro (EUR 0.01) each (hereafter referred to as the "Shares") divided into ten (10) classes, as follows:

- five million (5,000,000) class A1 shares,
- fifty thousand (50,000) class A2 shares,

- fifty thousand (50,000) class A3 shares,
- fifty thousand (50,000) class A4 shares,
- fifty thousand (50,000) class A5 shares,
- fifty thousand (50,000) class A6 shares,
- fifty thousand (50,000) class A7 shares,
- fifty thousand (50,000) class A8 shares,
- fifty thousand (50,000) class A9 shares, and
- fifty thousand (50,000) class A10 shares.

Together referred to as the "Class A Shares" or the "Shares" and having such rights and features as set out in the Articles."

5. To amend articles 5.8 and 13.2 of the current Articles which shall read as follows:

" **5.8.** The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by the Law, it being understood that the voting rights attached to the shares held by the Company further to a repurchase shall be suspended for as long as these shares are held by the Company."

" **13.2.** In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. All Shares have equal voting rights, subject to suspension of the voting rights of the shares that may be held by the Company as provided under article 5.8."

III. After due and careful deliberation, the following resolutions were taken unanimously:

Resolutions
First resolution

The Shareholders resolve to reclassify into one million eight hundred twenty-seven thousand three hundred and two (1,827,302) class A1 shares of one Euro cent (EUR 0.01) each and having the same features as the existing class A1 shares (the "New A1 Shares") the following shares:

- two hundred three thousand and thirty-four (203,034) A2 shares,
- two hundred three thousand and thirty-four (203,034) A3 shares,
- two hundred three thousand and thirty-four (203,034) A4 shares,
- two hundred three thousand and thirty-four (203,034) A5 shares,
- two hundred three thousand and thirty-four (203,034) A6 shares,
- two hundred three thousand and thirty-four (203,034) A7 shares,
- two hundred three thousand and thirty-two (203,032) A8 shares,
- two hundred three thousand and thirty-three (203,033) A9 shares, and
- two hundred three thousand and thirty-three (203,033) A10 shares,

and split as follows between the Shareholders:

	3i Growth A	3i Growth C	3i Growth G
A1 Shares currently held	194,868	866,264	194,868
New A1 Shares	29,067	1,769,168	29,067
Reclassified A2 shares	3,230	196,574	3,230
Reclassified A3 shares	3,230	196,574	3,230
Reclassified A4 shares	3,230	196,574	3,230
Reclassified A5 shares	3,230	196,574	3,230
Reclassified A6 shares	3,230	196,574	3,230
Reclassified A7 shares	3,230	196,574	3,230
Reclassified A8 shares	3,229	196,574	3,229
Reclassified A9 shares	3,229	196,575	3,229
Reclassified A10 shares	3,229	196,575	3,229

Second resolution

The Shareholders resolve to reduce the Company's share capital by an amount of seventeen thousand eight hundred sixty-eight Euros and twenty-eight cents (EUR 17,868.28) in order to bring it from its current amount of fifty thousand Euros (EUR 50,000.-) to thirty-two thousand one hundred thirty-one Euros and seventy-two cents (EUR 32,131.72) (the "Capital Reduction") by cancelling:

- one hundred ninety-eight thousand five hundred thirty-six (198,536) A2 shares,

- one hundred ninety-eight thousand five hundred thirty-six (198,536) A3 shares,
- one hundred ninety-eight thousand five hundred thirty-six (198,536) A4 shares,
- one hundred ninety-eight thousand five hundred thirty-six (198,536) A5 shares,
- one hundred ninety-eight thousand five hundred thirty-six (198,536) A6 shares,
- one hundred ninety-eight thousand five hundred thirty-six (198,536) A7 shares,
- one hundred ninety-eight thousand five hundred thirty-eight (198,538) A8 shares,
- one hundred ninety-eight thousand five hundred thirty-seven (198,537) A9 shares, and
- one hundred ninety-eight thousand five hundred thirty-seven (198,537) A10 shares,

	3i Growth A	3i Growth C	3i Growth G
Cancelled A2 shares	59,073	80,390	59,073
Cancelled A3 shares	59,073	80,390	59,073
Cancelled A4 shares	59,073	80,390	59,073
Cancelled A5 shares	59,073	80,390	59,073
Cancelled A6 shares	59,073	80,390	59,073
Cancelled A7 shares	59,073	80,390	59,073
Cancelled A8 shares	59,074	80,390	59,074
Cancelled A9 shares	59,074	80,389	59,074
Cancelled A10 shares	59,074	80,389	59,074
Total	531,660	723,508	531,660

Further to the foregoing, the Shareholders resolve that eleven thousand four hundred and three Euros and eighty-two cent (EUR 11,403.82) corresponding to part of the capital reductions proceeds regarding two hundred eight thousand four hundred thirty-seven (208,437) shares held by 3i Growth A, seven hundred twenty-three thousand five hundred and eight (723,508) shares held by 3i Growth C and two hundred eight thousand four hundred thirty-seven (208,437) shares held by 3i Growth G, respectively, be allocated to a free distributable reserve of the Company to be reserved to 3i Growth A, 3i Growth C and 3i Growth G, respectively.

Six thousand four hundred sixty-four Euros forty-six cents (EUR 6,464.46) corresponding to the capital reductions proceeds regarding the remaining shares covered by the cancellation and held by 3i Growth A and 3i Growth G, respectively, shall be paid to 3i Growth A and 3i Growth G, respectively in the following amounts:

- three thousand two hundred thirty-two Euros and twenty-three cents (EUR 3,232.23) to 3i Growth A, and
- three thousand two hundred thirty-two Euros and twenty-three cents (EUR 3,232.23) to 3i Growth G.

Third resolution

The Shareholders resolve to increase the share capital of the Company by an amount of twenty-two thousand three hundred sixty-eight Euros and twenty-eight cents (EUR 22,368.28) in order to raise it from its current amount of thirty-two thousand one hundred thirty-one Euros and seventy-two cents (EUR 32,131.72) to fifty-four thousand five hundred Euros (EUR 54,500.-) by creating and issuing the following new shares:

- one million nine hundred and sixteen thousand six hundred ninety-eight (1,916,698) new class A1 shares,
- thirty-five thousand five hundred seventy (35,570) new class A2 shares,
- thirty-five thousand five hundred seventy (35,570) new class A3 shares,
- thirty-five thousand five hundred seventy (35,570) new class A4 shares,
- thirty-five thousand five hundred seventy (35,570) new class A5 shares,
- thirty-five thousand five hundred seventy (35,570) new class A6 shares,
- thirty-five thousand five hundred seventy (35,570) new class A7 shares,
- thirty-five thousand five hundred seventy (35,570) new class A8 shares,
- thirty-five thousand five hundred seventy (35,570) new class A9 shares, and
- thirty-five thousand five hundred seventy (35,570) new class A10 shares,

each having a par value of one Euro cent (EUR 0.01) and having the same features as the existing shares of the relevant class (together the "New Shares"), to be paid with a share premium of a total amount of twelve million eight hundred and seventeen thousand four hundred seventy-one Euros and ninety cents (EUR 12,817,471.90) (the "Share Premium").

Subscriptions and Payments

The Appearing Parties declare to subscribe to the New Shares together with the Share Premium as follows:

1. 3i Growth 08-10 L.P., prenamed, subscribes for eight hundred forty-nine thousand six hundred thirty-six (849,636) new class A1 shares, twenty-four thousand eight hundred ninety-nine (24,899) new class A2 shares, twenty-four thousand eight hundred ninety-nine (24,899) new class A3 shares, twenty-four thousand eight hundred ninety-nine (24,899) new class A4 shares, twenty-four thousand eight hundred ninety-nine (24,899) new class A5 shares, twenty-four thousand

eight hundred ninety-nine (24,899) new class A6 shares, twenty-four thousand eight hundred ninety-nine (24,899) new class A7 shares, twenty-four thousand eight hundred ninety-nine (24,899) new class A8 shares, twenty-four thousand eight hundred ninety-nine (24,899) new class A9 shares, twenty-four thousand eight hundred ninety-nine (24,899) new class A10 shares each having a par value of one Euro cent (EUR 0.01) in the Company to be issued with the Share Premium amounting to six million one hundred fifty-two thousand six hundred thirty-three Euros and fifty-two cents (EUR 6,152,633.52) for a total issue price of six million one hundred sixty-three thousand three hundred seventy Euros and seventy-nine cents (EUR 6,163,370.79) paid by it through a contribution in kind to the Company consisting of 466,923 ordinary shares that it holds in the share capital of Labco, a French société par actions simplifiée, having its registered office at 60-62 rue d'Hauteville, 75010 Paris and registered in the Paris Trade and Companies Register under number 448 650 085 ("Labco") for an aggregate amount of six million one hundred sixty-three thousand three hundred seventy Euros and seventy-nine cents (EUR 6,163,370.79) (the "Contribution A").

2. 3i Growth (Europe) 08-10 L.P., prenamed, subscribes for one million sixty-seven thousand sixty-one (1,067,061) new class A1 shares, ten thousand six hundred seventy-one (10,671) new class A2 shares, ten thousand six hundred seventy-one (10,671) new class A3 shares, ten thousand six hundred seventy-one (10,671) new class A4 shares, ten thousand six hundred seventy-one (10,671) new class A5 shares, ten thousand six hundred seventy-one (10,671) new class A6 shares, ten thousand six hundred seventy-one (10,671) new class A7 shares, ten thousand six hundred seventy-one (10,671) new class A8 shares, ten thousand six hundred seventy-one (10,671) new class A9 shares, ten thousand six hundred seventy-one (10,671) new class A10 shares each having a par value of one Euro cent (EUR 0.01) in the Company to be issued with the Share Premium amounting to six million six hundred sixty-four thousand eight hundred thirty Euros and ninety-five cents (EUR 6,664,830.95) for a total issue price of six million six hundred seventy-six thousand four hundred sixty-one Euros and ninety-five cents (EUR 6,676,461.95) paid by it through a contribution in kind to the Company consisting of 505,793 ordinary shares that it holds in the share capital of Labco, for an aggregate amount of six million six hundred seventy-six thousand four hundred sixty-one Euros and ninety-five cents (EUR 6,676,461.95) (the "Contribution B").

3. 3i Group plc, prenamed, subscribes for one (1) new class A1 share having a par value of one Euro cent (EUR 0.01) in the Company to be issued with the Share Premium amounting to seven Euros forty-three (EUR 7.43) for a total issue price of seven Euros forty-four (EUR 7.44) paid by it through a contribution in kind to the Company consisting of one (1) ordinary share that it holds in the share capital of Labco (the "Contribution C"). An amount of five Euros seventy-four (EUR 5.74) corresponding to the difference between the value of the Contribution C and the share and share premium issued in exchange (the "Surplus") shall be paid to 3i Group so that the total issue price equals to thirteen Euros eighteen cents (EUR 13.18).

The Contribution A, the Contribution B and the Contribution C are hereafter referred to as the "Contributions".

The amount of twenty-two thousand three hundred sixty-eight Euros and twenty-eight cents (EUR 22,368.28) is allocated to the share capital of the Company and the amount of twelve million eight hundred seventeen thousand four hundred seventy-one Euros ninety cents (EUR 12,817,471.90) is allocated to the share premium account of the Company.

As it appears from the valuation report presented to the notary, the management of the Company has valued the above-mentioned Contribution A at six million one hundred sixty-three thousand three hundred seventy Euros and seventy-nine cents (EUR 6,163,370.79) and the above-mentioned Contribution B at six million six hundred seventy-six thousand four hundred sixty-one Euros and ninety-five cents (EUR 6,676,461.95) and the above-mentioned Contribution C at thirteen Euros eighteen cents (EUR 13.18), which in the reasonable belief of the management of the Company (i) constitutes a fair and reasonable valuation of the Contributions and (ii) are at least equal to the New Shares issued in exchange, together with the Share Premium and the Surplus.

Fourth resolution

The Appearing Parties resolve to amend article 5.1 of the Articles of the Company so as to reflect the above decisions and which shall now read as follows:

"5.1. The corporate capital is fixed at fifty-four thousand five hundred Euros (EUR 54,500.-) represented by five million four hundred fifty thousand (5,450,000) shares with a nominal value of one cent of Euro (EUR 0.01) each (hereafter referred to as the "Shares") divided into ten (10) classes, as follows:

- five million (5,000,000) class A1 shares,
- fifty thousand (50,000) class A2 shares,
- fifty thousand (50,000) class A3 shares,
- fifty thousand (50,000) class A4 shares,
- fifty thousand (50,000) class A5 shares,
- fifty thousand (50,000) class A6 shares,
- fifty thousand (50,000) class A7 shares,
- fifty thousand (50,000) class A8 shares,
- fifty thousand (50,000) class A9 shares, and

- fifty thousand (50,000) class A10 shares.

Together referred to as the "Class A Shares" or the "Shares" and having such rights and features as set out in the Articles."

Fifth resolution

The Appearing Parties resolve to amend articles 5.8 and 13.2 of the Articles of the Company which shall now read as follows:

" **5.8.** The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by the Law, it being understood that the voting rights attached to the shares held by the Company further to a repurchase shall be suspended for as long as these shares are held by the Company."

" **13.2.** In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. All Shares have equal voting rights, subject to suspension of the voting rights of the shares that may be held by the Company as provided under article 5.8."

IV. Costs and notarial deed

1. The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately 5,500 Euros.

2. The Notary, who understands and speaks English, states that the present deed is written in English, followed by a French version, and that at the request of the Appearing Shareholders, in case of divergence between the English and the French texts, the English version will prevail.

3. This notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

V. This document having been read to the Appearing Parties' proxyholder, who is known to the Notary by his name, first name, civil status and residence, the Appearing Parties' proxyholder and the Notary, have together signed this deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil onze, le vingt-neuf mars.

Par-devant Nous Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. 3i Growth Capital A L.P., une limited partnership constituée et existant en vertu du droit du Royaume-Uni, enregistrée sous le numéro LP 13777, ayant son siège social au 16 Palace Street, SW1E 5JD Londres, Royaume-Uni ("3i Growth A");

2. 3i Growth Capital C L.P., une limited partnership constituée et existant en vertu du droit du Royaume-Uni, enregistrée sous le numéro LP 13779, ayant son siège social au 16 Palace Street, SW1E 5JD Londres, Royaume-Uni ("3i Growth C");

3. 3i Growth Capital G L.P., une limited partnership constituée et existant en vertu du droit du Royaume-Uni, enregistrée sous le numéro LP 13827, ayant son siège social au 16 Palace Street, SW1E 5JD Londres, Royaume-Uni ("3i Growth G");

3i Growth A, 3i Growth C et 3i Growth G sont ensemble ci-après définis comme étant les "Associés" et détiennent ensemble toutes les parts sociales de la Société représentant tout le capital social de la Société.

4. 3i Growth 08-10 L.P., une limited partnership constituée et existant en vertu du droit du Royaume-Uni, enregistrée sous le numéro LP 12631, ayant son siège social au 16 Palace Street, SW1E 5JD Londres, Royaume-Uni ("3i Growth 08-10");

5. 3i Growth (Europe) 08-10 L.P., une limited partnership constituée et existant en vertu du droit du Royaume-Uni, enregistrée sous le numéro LP 12855, ayant son siège social au 16 Palace Street, SW1E 5JD Londres, Royaume-Uni ("3i Growth (Europe)");

6. 3i Group plc, une public limited company constituée et existant en vertu du droit du Royaume-Uni, enregistrée sous le numéro 1142830, ayant son siège social au 16 Palace Street, SW1E 5JD Londres, Royaume-Uni ("3i Group").

Les Associés, 3i Growth 08-10, 3i Growth (Europe) et 3i Group sont ensemble ci-après définis comme étant les "Parties Comparantes".

Chacune des Parties Comparantes a été représentée par M. Gianpero Saggi, clerc de notaire, demeurant professionnellement à Luxembourg, en tant que mandataire (le "Mandataire") en vertu de procurations datées du 28 mars 2011.

Les procurations, signées «ne varietur» par les Parties Comparantes et le Notaire devront rester attachées au présent acte pour être enregistrées avec lui.

I. La "Société" est 3i GC Holdings Lab 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, constituée par un acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations numéro 1013, page 48612 daté du 14 mai 2010 (les "Statuts"), ayant son siège social à 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des

Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 152369 et dont les Statuts ont été modifiés pour la dernière fois par un acte notarié de Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, daté du 31 mars 2010 et publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations numéro 1041, page 49948 daté du 18 mai 2010.

II. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Reclasser en un million huit cent vingt-sept mille trois cent deux (1.827.302) parts sociales de catégorie A1 d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune et ayant les mêmes caractéristiques que les parts sociales de catégorie A1 existantes (les "Nouvelles Parts Sociales A1") les parts sociales suivantes:

- deux cent trois mille trente-quatre (203.034) parts sociales A2,
 - deux cent trois mille trente-quatre (203.034) parts sociales A3,
 - deux cent trois mille trente-quatre (203.034) parts sociales A4,
 - deux cent trois mille trente-quatre (203.034) parts sociales A5,
 - deux cent trois mille trente-quatre (203.034) parts sociales A6,
 - deux cent trois mille trente-quatre (203.034) parts sociales A7,
 - deux cent trois mille trente-deux (203.032) parts sociales A8,
 - deux cent trois mille trente-trois (203.033) parts sociales A9, et
 - deux cent trois mille trente-trois (203.033) parts sociales A10,
- et réparties comme suit entre les Associés:

	3i Growth A	3i Growth C	3i Growth G
Parts Sociales A1 actuellement détenues	194.868	866.264	194.868
Nouvelles Parts Sociales A1	29.067	1.769.168	29.067
Parts sociales A2 reclassées	3.230	196.574	3.230
Parts sociales A3 reclassées	3.230	196.574	3.230
Parts sociales A4 reclassées	3.230	196.574	3.230
Parts sociales A5 reclassées	3.230	196.574	3.230
Parts sociales A6 reclassées	3.230	196.574	3.230
Parts sociales A7 reclassées	3.230	196.574	3.230
Parts sociales A8 reclassées	3.229	196.574	3.229
Parts sociales A9 reclassées	3.229	196.575	3.229
Parts sociales A10 reclassées	3.229	196.575	3.229

2. Réduire le capital social de la Société d'un montant de dix-sept mille huit cent soixante-huit euros et vingt-huit centimes (EUR 17.868,28) en vue de le ramener de son montant actuel de cinquante mille euros (EUR 50.000,-) à trente-deux mille cent trente et un euros soixante-douze centimes (EUR 32.131,72) (la "Réduction de Capital") en annulant:

- cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent trente-six (198.536) parts sociales A2
 - cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent trente-six (198.536) parts sociales A3
 - cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent trente-six (198.536) parts sociales A4
 - cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent trente-six (198.536) parts sociales A5
 - cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent trente-six (198.536) parts sociales A6
 - cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent trente-six (198.536) parts sociales A7
 - cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent trente-huit (198.538) parts sociales A8
 - cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent trente-sept (198.537) parts sociales A9
 - cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent trente-sept (198.537) parts sociales A10
- et réparties comme suit entre les Associés:

	3i Growth A	3i Growth C	3i Growth G
Parts sociales A2 annulées	59.073	80.390	59.073
Parts sociales A3 annulées	59.073	80.390	59.073
Parts sociales A4 annulées	59.073	80.390	59.073
Parts sociales A5 annulées	59.073	80.390	59.073
Parts sociales A6 annulées	59.073	80.390	59.073
Parts sociales A7 annulées	59.073	80.390	59.073
Parts sociales A8 annulées	59.074	80.390	59.074
Parts sociales A9 annulées	59.074	80.389	59.074
Parts sociales A10 annulées	59.074	80.389	59.074

Total	531.660	723.508	531.660
-------------	---------	---------	---------

Onze mille quatre cent trois euros et quatre-vingt-deux centimes (EUR 11.403,82) correspondant à une partie des gains de la réduction de capital concernant deux cent huit mille quatre cent trente-sept (208.437) parts sociales détenues par 3i Growth A, sept cent vingt-trois mille cinq cent huit (723.508) parts sociales détenues par 3i Growth C et deux cent huit mille quatre cent trente-sept (208.437) parts sociales détenues par 3i Growth G, respectivement, doivent être alloués à une réserve librement distribuable de la Société réservée à 3i Growth A, 3i Growth C et 3i Growth G, respectivement.

Six mille quatre cent soixante-quatre euros et quarante-six centimes (EUR 6.464,46) correspondant à une partie des gains de la réduction de capital concernant les parts sociales restantes visées par l'annulation et détenues par 3i Growth et 3i Growth G, respectivement, doivent être payés à 3i Growth A et 3i Growth G, respectivement dans les montants suivants:

- trois mille deux cent trente-deux euros et vingt-trois centimes (EUR 3.232,23) à 3i Growth A, et
- trois mille deux cent trente-deux euros et vingt-trois centimes (EUR 3.232,23) à 3i Growth G.

3. Augmenter le capital social de la Société de vingt-deux mille trois cent soixante-huit euros et vingt-huit centimes (EUR 22.368,28) en vue de l'élever de son montant actuel de trente-deux mille cent trente et un euros soixante-douze centimes (EUR 32.131,72) à cinquante-quatre mille cinq cents euros (EUR 54.500,-) par la création et l'émission des nouvelles parts sociales suivantes:

- un million neuf cent seize mille six cent quatre-vingt-dix-huit (1.916.698) nouvelles parts sociales de catégorie A1,
- trente-cinq mille cinq cent soixante-dix (35.570) nouvelles parts sociales de catégorie A2,
- trente-cinq mille cinq cent soixante-dix (35.570) nouvelles parts sociales de catégorie A3,
- trente-cinq mille cinq cent soixante-dix (35.570) nouvelles parts sociales de catégorie A4,
- trente-cinq mille cinq cent soixante-dix (35.570) nouvelles parts sociales de catégorie A5,
- trente-cinq mille cinq cent soixante-dix (35.570) nouvelles parts sociales de catégorie A6,
- trente-cinq mille cinq cent soixante-dix (35.570) nouvelles parts sociales de catégorie A7,
- trente-cinq mille cinq cent soixante-dix (35.570) nouvelles parts sociales de catégorie A8,
- trente-cinq mille cinq cent soixante-dix (35.570) nouvelles parts sociales de catégorie A9,
- trente-cinq mille cinq cent soixante-dix (35.570) nouvelles parts sociales de catégorie A10,

chacune ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) et ayant les mêmes caractéristiques que les parts sociales de catégorie A1 existantes (les "Nouvelles Parts Sociales") devant être libérées avec une prime d'émission d'un montant total de douze millions huit cent dix-sept mille quatre cent soixante-et-onze euros et quatre-vingt-dix centimes (EUR 12.817.471,90) (la "Prime d'Emission").

Souscription et paiement de la souscription aux Nouvelles Parts Sociales et Prime d'Emission par les Parties Comparantes par apport en nature consistant en neuf cent soixante-douze mille sept cent dix-sept (972.717) parts sociales ordinaires qu'elles détiennent dans le capital social de Labco, une société par actions simplifiée de droit français, ayant son siège social à 60-62 rue d'Hauteville, 75010 Paris et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 448 650 085 ("Labco").

4. Modifier l'article 5.1 des Statuts de la Société en vue de refléter les décisions ci-dessus et qui aura la teneur suivante:

" **5.1.** Le capital social souscrit est fixé à cinquante-quatre mille cinq cents euros (EUR 54.500,-) représenté par cinq millions quatre cent cinquante mille (5.450.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune (les "Parts Sociales") divisées en dix (10) catégories, comme suit:

- cinq millions (5.000.000) parts sociales de catégorie A1,
- cinquante mille (50.000) parts sociales de catégorie A2,
- cinquante mille (50.000) parts sociales de catégorie A3,
- cinquante mille (50.000) parts sociales de catégorie A4,
- cinquante mille (50.000) parts sociales de catégorie A5,
- cinquante mille (50.000) parts sociales de catégorie A6,
- cinquante mille (50.000) parts sociales de catégorie A7,
- cinquante mille (50.000) parts sociales de catégorie A8,
- cinquante mille (50.000) parts sociales de catégorie A9,
- cinquante mille (50.000) parts sociales de catégorie A10,

ensemble les "Parts Sociales de Catégorie A" ou les "Parts Sociales" et ayant les droits écrits dans les présents Statuts."

5. Modifier les articles 5.8 et 13.2 des Statuts actuels qui auront la teneur suivante:

" **5.8.** La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites fixées par la Loi, étant entendu que les droits de vote attachés aux parts sociales détenues par la Société suite à un rachat sont suspendus aussi longtemps que ces parts sociales sont détenues par la Société."

" 13.2. En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de parts détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Toutes les Parts Sociales ont des droits de vote égaux, sous réserve de la suspension des droits de vote des parts sociales qui pourraient être détenues par la Société telle que prévue par l'article 5.8."

III. Après délibération attentive, les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:

Résolutions
Première résolution

Les Associés décident de reclasser en un million huit cent vingt-sept mille trois cent deux (1.827.302) parts sociales de catégorie A1 d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune et ayant les mêmes caractéristiques que les parts sociales de catégorie A1 existantes (les "Nouvelles Parts Sociales A1") les parts sociales suivantes:

- deux cent trois mille trente-quatre (203.034) parts sociales A2,
 - deux cent trois mille trente-quatre (203.034) parts sociales A3,
 - deux cent trois mille trente-quatre (203.034) parts sociales A4,
 - deux cent trois mille trente-quatre (203.034) parts sociales A5,
 - deux cent trois mille trente-quatre (203.034) parts sociales A6,
 - deux cent trois mille trente-quatre (203.034) parts sociales A7,
 - deux cent trois mille trente-deux (203.032) parts sociales A8,
 - deux cent trois mille trente-trois (203.033) parts sociales A9, et
 - deux cent trois mille trente-trois (203.033) parts sociales A10,
- et réparties comme suit entre les Associés:

	3i Growth A	3i Growth C	3i Growth G
Parts Sociales A1 actuellement détenues	194.868	866.264	194.868
Nouvelles Parts Sociales A1	29.067	1.769.168	29.067
Parts sociales A2 reclassées	3.230	196.574	3.230
Parts sociales A3 reclassées	3.230	196.574	3.230
Parts sociales A4 reclassées	3.230	196.574	3.230
Parts sociales A5 reclassées	3.230	196.574	3.230
Parts sociales A6 reclassées	3.230	196.574	3.230
Parts sociales A7 reclassées	3.230	196.574	3.230
Parts sociales A8 reclassées	3.229	196.574	3.229
Parts sociales A9 reclassées	3.229	196.575	3.229
Parts sociales A10 reclassées	3.229	196.575	3.229

Deuxième résolution

Les Associés décident de réduire le capital social de la Société d'un montant de dix-sept mille huit cent soixante-huit euros et vingt-huit centimes (EUR 17.868,28) en vue de le ramener de son montant actuel de cinquante mille euros (EUR 50.000,-) à trente-deux mille cent trente et un euros soixante-douze centimes (EUR 32.131,72) (la "Réduction de Capital") en annulant:

- cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent trente-six (198.536) parts sociales A2
 - cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent trente-six (198.536) parts sociales A3
 - cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent trente-six (198.536) parts sociales A4
 - cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent trente-six (198.536) parts sociales A5
 - cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent trente-six (198.536) parts sociales A6
 - cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent trente-six (198.536) parts sociales A7
 - cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent trente-huit (198.538) parts sociales A8
 - cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent trente-sept (198.537) parts sociales A9
 - cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent trente-sept (198.537) parts sociales A10
- et réparties comme suit entre les Associés:

	3i Growth A	3i Growth C	3i Growth G
Parts sociales A2 annulées	59.073	80.390	59.073
Parts sociales A3 annulées	59.073	80.390	59.073
Parts sociales A4 annulées	59.073	80.390	59.073
Parts sociales A5 annulées	59.073	80.390	59.073
Parts sociales A6 annulées	59.073	80.390	59.073

Parts sociales A7 annulées	59.073	80.390	59.073
Parts sociales A8 annulées	59.074	80.390	59.074
Parts sociales A9 annulées	59.074	80.389	59.074
Parts sociales A10 annulées	59.074	80.389	59.074
Total	531.660	723.508	531.660

Suite à ce qui précède, les Associés décident que onze mille quatre cent trois euros et quatre-vingt-deux centimes (EUR 11.403,82) correspondant à une partie des gains de la réduction de capital concernant deux cent huit mille quatre cent trente-sept (208.437) parts sociales détenues par 3i Growth A, sept cent vingt-trois mille cinq cent huit (723.508) parts sociales détenues par 3i Growth C et deux cent huit mille quatre cent trente-sept (208.437) parts sociales détenues par 3i Growth G, respectivement, doivent être alloués à une réserve librement distribuable de la Société réservée à 3i Growth A, 3i Growth C et 3i Growth G, respectivement.

Six mille quatre cent soixante-quatre euros et quarante-six centimes (EUR 6.464,46) correspondant à une partie des gains de la réduction de capital concernant les parts sociales restantes visées par l'annulation et détenues par 3i Growth et 3i Growth G, respectivement, doivent être payés à 3i Growth A et 3i Growth G, respectivement dans les montants suivants:

- trois mille deux cent trente-deux euros et vingt-trois centimes (EUR 3.232,23) à 3i Growth A, et
- trois mille deux cent trente-deux euros et vingt-trois centimes (EUR 3.232,23) à 3i Growth G.

Troisième résolution

Les Associés décident d'augmenter le capital social de la Société de vingt-deux mille trois cent soixante-huit euros et vingt-huit centimes (EUR 22.368,28) en vue de l'élever de son montant actuel de trente-deux mille cent trente-et-un euros soixante-douze centimes (EUR 32.131,72) à cinquante-quatre mille cinq cents euros (EUR 54.500,-) par la création et l'émission des nouvelles parts sociales suivantes:

- un million neuf cent seize mille six cent quatre-vingt-dix-huit (1.916.698) nouvelles parts sociales de catégorie A1,
- trente-cinq mille cinq cent soixante-dix (35.570) nouvelles parts sociales de catégorie A2,
- trente-cinq mille cinq cent soixante-dix (35.570) nouvelles parts sociales de catégorie A3,
- trente-cinq mille cinq cent soixante-dix (35.570) nouvelles parts sociales de catégorie A4,
- trente-cinq mille cinq cent soixante-dix (35.570) nouvelles parts sociales de catégorie A5,
- trente-cinq mille cinq cent soixante-dix (35.570) nouvelles parts sociales de catégorie A6,
- trente-cinq mille cinq cent soixante-dix (35.570) nouvelles parts sociales de catégorie A7,
- trente-cinq mille cinq cent soixante-dix (35.570) nouvelles parts sociales de catégorie A8,
- trente-cinq mille cinq cent soixante-dix (35.570) nouvelles parts sociales de catégorie A9,
- trente-cinq mille cinq cent soixante-dix (35.570) nouvelles parts sociales de catégorie A10,

chacune ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) et ayant les mêmes caractéristiques que les parts sociales de catégorie A1 existantes (les "Nouvelles Parts Sociales") devant être libérées avec une prime d'émission d'un montant total de douze millions huit cent dix-sept mille quatre cent soixante-et-onze euros et quatre-vingt-dix centimes (EUR 12.817.471,90) (la "Prime d'Emission").

Souscription et Libération

Les Parties Comparantes déclarent souscrire aux Nouvelles Parts Sociales avec la Prime d'Emission comme suit:

1. 3i Growth 08-10 L.P., prénommée, souscrit à huit cent quarante-neuf mille six cent trente-six (849.636) nouvelles parts sociales de catégorie A1, vingt-quatre mille huit cent quatre-vingt-dix-neuf (24.899) nouvelles parts sociales de catégorie A2, vingt-quatre mille huit cent quatre-vingt-dix-neuf (24.899) nouvelles parts sociales de catégorie A3, vingt-quatre mille huit cent quatre-vingt-dix-neuf (24.899) nouvelles parts sociales de catégorie A4, vingt-quatre mille huit cent quatre-vingt-dix-neuf (24.899) nouvelles parts sociales de catégorie A5, vingt-quatre mille huit cent quatre-vingt-dix-neuf (24.899) nouvelles parts sociales de catégorie A6, vingt-quatre mille huit cent quatre-vingt-dix-neuf (24.899) nouvelles parts sociales de catégorie A7, vingt-quatre mille huit cent quatre-vingt-dix-neuf (24.899) nouvelles parts sociales de catégorie A8, vingt-quatre mille huit cent quatre-vingt-dix-neuf (24.899) nouvelles parts sociales de catégorie A9, vingt-quatre mille huit cent quatre-vingt-dix-neuf (24.899) nouvelles parts sociales de catégorie A10, chacune ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) dans la Société à émettre avec la Prime d'Emission s'élevant à six millions cent cinquante-deux mille six cent trente-trois euros et cinquante-deux centimes (EUR 6.152.633,52) pour un prix d'émission total de six millions cent soixante-trois mille trois cent soixante-dix euros et soixante-dix-neuf centimes (EUR 6.163.370,79) payée par celle-ci à la Société par un apport en nature consistant en quatre cent soixante-six mille neuf cent vingt-trois (466.923) parts sociales ordinaires qu'elle détient dans le capital social de Labco, une société par actions simplifiée de droit français, ayant son siège social à 60-62 rue d'Hauteville, 75010 Paris et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 448 650 085 ("Labco") pour un montant total de six millions cent soixante-trois mille trois cent soixante-dix euros et soixante-dix-neuf centimes (EUR 6.163.370,79) ("Apport A").

2. 3i Growth (Europe) 08-10 L.P., prénommée, souscrit à un million soixante-sept mille soixante-et-un (1.067.061) nouvelles parts sociales de catégorie A1, dix mille six cent soixante-et-onze (10.671) nouvelles parts sociales de catégorie A2, dix mille six cent soixante-et-onze (10.671) nouvelles parts sociales de catégorie A3, dix mille six cent soixante-et-onze (10.671) nouvelles parts sociales de catégorie A4, dix mille six cent soixante-et-onze (10.671) nouvelles parts sociales de catégorie A5, dix mille six cent soixante-et-onze (10.671) nouvelles parts sociales de catégorie A6, dix mille six cent soixante-et-onze (10.671) nouvelles parts sociales de catégorie A7, dix mille six cent soixante-et-onze (10.671) nouvelles parts sociales de catégorie A8, dix mille six cent soixante-et-onze (10.671) nouvelles parts sociales de catégorie A9, dix mille six cent soixante-et-onze (10.671) nouvelles parts sociales de catégorie A10 chacune ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) dans la Société à émettre avec la Prime d'Emission s'élevant à six millions six cent soixante-quatre mille huit cent trente euros et quatre-vingt-quinze centimes (EUR 6.664.830,95) pour un prix total d'émission de six millions six cent soixante-seize mille quatre cent soixante-et-un euros et quatre-vingt-quinze centimes (EUR 6.676.461,95) payée par celle-ci à la Société par un apport en nature consistant en cinq cent cinq mille sept cent quatre-vingt-treize (505.793) parts sociales ordinaires qu'elle détient dans le capital social de Labco, pour un montant total de six millions six cent soixante-seize mille quatre cent soixante-et-un euros et quatre-vingt-quinze centimes (EUR 6.676.461,95) (l'"Apport B").

3. 3i Group plc, prénommée, souscrit à une (1) nouvelle part sociale de catégorie A1 ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) dans la Société à émettre avec la Prime d'Emission s'élevant à sept euros et quarante-trois centimes (EUR 7,43) pour un prix total d'émission de sept euros et quarante-quatre centimes (EUR 7,44) payée par celle-ci à la Société par un apport en nature consistant en une (1) part sociale ordinaire qu'elle détient dans le capital social de Labco (l'"Apport C"). Un montant de cinq euros soixante-quatorze centimes (EUR 5,74) correspondant à la différence entre la valeur de l'Apport C et la part sociale et prime d'émission émises en échange (le "Surplus") doit être payé à 3i Group de manière à ce que le prix total d'émission égale treize euros et dix-huit centimes (EUR 13,18).

L'Apport A, l'Apport B et l'Apport C sont ci-après définis comme étant les "Apports".

Le montant de vingt-deux mille trois cent soixante-huit euros et vingt-huit centimes (EUR 22.368,28) est alloué au capital social de la Société et le montant de douze millions huit cent dix-sept mille quatre cent soixante-et-onze euros et quatre-vingt-dix centimes (EUR 12.817.471,90) est alloué à la prime d'émission de la Société.

Comme il en ressort du rapport d'évaluation remis au notaire, les gérants de la Société ont évalué l'Apport A susmentionné à six millions cent soixante-trois mille trois cent soixante-dix euros et soixante-dix-neuf centimes (EUR 6.163.370,79), l'Apport B susmentionné à six millions six cent soixante-seize mille quatre cent soixante-et-un euros et quatre-vingt-quinze centimes (EUR 6.676.461,95) et l'Apport C susmentionné à treize euros et dix-huit centimes (EUR 13,18), ce qui dans la croyance raisonnable des gérants de la Société (i) constitue une évaluation juste et raisonnable des Apports, et (ii) sont au moins égal aux Nouvelles Parts Sociales émises en échange, avec la Prime d'Emission et le Surplus.

Quatrième résolution

Les Parties Comparantes décident de modifier l'article 5.1 des Statuts de la Société en vue de refléter les décisions ci-dessus et qui aura la teneur suivante:

" **5.1.** Le capital social souscrit est fixé à cinquante-quatre mille cinq cents euros (EUR 54.500.-) représenté par cinq millions quatre cent cinquante mille (5.450.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune (les "Parts Sociales") divisées en dix (10) catégories, comme suit:

- cinq millions (5.000.000) parts sociales de catégorie A1,
- cinquante mille (50.000) parts sociales de catégorie A2,
- cinquante mille (50.000) parts sociales de catégorie A3,
- cinquante mille (50.000) parts sociales de catégorie A4,
- cinquante mille (50.000) parts sociales de catégorie A5,
- cinquante mille (50.000) parts sociales de catégorie A6,
- cinquante mille (50.000) parts sociales de catégorie A7,
- cinquante mille (50.000) parts sociales de catégorie A8,
- cinquante mille (50.000) parts sociales de catégorie A9,
- cinquante mille (50.000) parts sociales de catégorie A10,

ensemble les "Parts Sociales de Catégorie A" ou les "Parts Sociales" et ayant les droits écrits dans les présents Statuts."

Cinquième résolution

Les Parties Comparantes décident de modifier les articles 5.8 et 13.2 des Statuts actuels qui auront la teneur suivante:

" **5.8.** La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites fixées par la Loi, étant entendu que les droits de vote attachés aux parts sociales détenues par la Société suite à un rachat sont suspendus aussi longtemps que ces parts sociales sont détenues par la Société."

" 13.2. En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de parts détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Toutes les Parts Sociales ont des droits de vote égaux, sous réserve de la suspension des droits de vote des parts sociales qui pourraient être détenues par la Société telle que prévue par l'article 5.8."

IV. Frais, conclusion de l'assemblée et acte notarié

1. Les frais, dépenses et rémunérations ou charges de quelque forme que ce soit qui devront être supportés par la Société comme résultant du présent acte sont estimés à approximativement 5.500 EUR.

2. Le Notaire, qui comprend et parle l'anglais, déclare que le présent acte est rédigé en anglais suivi par une version française, et qu'à la demande des Associés Comparants, en cas de divergence entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fera foi.

3. Dont acte, fait et passé à Luxembourg, le jour mentionné en haut de ce document.

V. Ce document ayant été lu aux Parties Comparantes (ou, selon le cas à leur mandataire), qui sont connues par le Notaire par leurs noms de famille, prénoms, état civil et résidence, les Parties Comparantes (ou, selon le cas leur mandataire), le Notaire ont ensemble signé cet acte.

Signé: G. Saddi et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 6 avril 2011. LAC/2011/16091. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur ff. (signé): Carole Frising.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2011.

Référence de publication: 2011055929/646.

(110062838) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2011.

Batisica S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 35.595.

Les comptes consolidés de la société FONCIERE DEVELOPPEMENT LOGEMENTS au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG

Boulevard Joseph II

L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2011072490/14.

(110079819) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

Batisica S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 35.595.

Les comptes consolidés de la société FONCIERE DEVELOPPEMENT LOGEMENTS au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG

Boulevard Joseph II

L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2011072491/14.

(110079821) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

Blu S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2442 Luxembourg, 340, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 123.702.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2011.

Pour BLU SARL

Référence de publication: 2011072493/11.

(110080030) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

Bocimar Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1740 Luxembourg, 20, rue de Hollerich.

R.C.S. Luxembourg B 51.277.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011072495/10.

(110080009) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

Bureau Conseil International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4976 Bettange-sur-Mess, 3, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 20.478.

Les comptes annuels 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un gérant

Référence de publication: 2011072497/11.

(110080179) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

Charon SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.

R.C.S. Luxembourg B 51.034.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011072499/10.

(110080338) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

Contego AV Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 149.729.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2011.
Contego AV Luxembourg S.à r.l.
Johannes L. de Zwart
Gérant B

Référence de publication: 2011072503/14.

(110079647) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

Capinordic Funds, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 67.545.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Capinordic Funds, SIVAC
Caceis Bank Luxembourg
Signatures

Référence de publication: 2011072504/12.

(110079688) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

Chauffage Al Esch S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1278 Luxembourg, 5, rue Tony Bourg.

R.C.S. Luxembourg B 46.302.

Le bilan au 31.12.2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24.05.2011.

Daniel MACHADO.

Référence de publication: 2011072505/10.

(110080321) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

CM Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 31, rue Notre-Dame.

R.C.S. Luxembourg B 94.724.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011072507/10.

(110080207) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

Mistral International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 122.362.

L'an deux mille onze, le vingt-neuf avril.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme de droit luxembourgeois «MISTRAL INTERNATIONAL S.A.», ayant son siège social au 28, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 122.362, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 4 décembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 121, du 6 février 2007. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu en date du 18 février 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 916, du 3 mai 2011.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Enzo LIOTINO, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Raul MARQUES, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Alain BOZET, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président déclare et demande au notaire d'acter que:

I. L'ordre du jour de L'Assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Conversion des six mille deux cents (6.200) actions ordinaires existantes, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune en:

- trois mille cent (3.100) actions ordinaires de catégorie I d'un Euro (EUR 1,-) chacune,
- trois mille cent (3.100) actions ordinaires d'un Euro (EUR 1,-) chacune.

2. Modification subséquente de l'article 5 des statuts de la Société.

3. Divers

II. Les noms des actionnaires et le nombre des actions détenues par chacun d'eux sont renseignés sur une liste de présence signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et par les membres du bureau de l'Assemblée; cette liste de présence et les procurations seront annexées à l'original du présent acte pour être soumises avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement.

III. Il résulte que cette liste de présence que toutes les actions représentant la totalité du capital de la Société sont représentées à l'Assemblée.

IV. L'Assemblée est ainsi valablement constituée et peut valablement décider sur son ordre du jour dont les actionnaires présents ou représentés ont été informés en bonne et due forme avant l'Assemblée.

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des déclarations faites par la présidente et après avoir considéré tous les points de l'ordre du jour, adopte ensuite chaque fois par vote unanime les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de convertir et de créer une nouvelle catégorie d'actions («Actions Ordinaires de Catégorie I»).

En conséquence, trois mille cent (3.100) actions ordinaires existantes d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune sont converties en trois mille cent (3.100) actions ordinaires de catégorie I d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-).

Tous pouvoirs sont conférés au conseil d'administration de la Société pour procéder à ladite conversion des actions.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société pour lui donner désormais la teneur suivante:

« **Art. 5. Capital social.** Le capital social de la société est de trente-et-un mille Euros (EUR 31.000,-) représenté par trois mille cent (3.100) actions ordinaires (les «Actions Ordinaires»)

trois mille cent (3.100) actions ordinaires de catégorie A (les «Actions Ordinaires de Catégorie A»)

trois mille cent (3.100) actions ordinaires de catégorie B (les «Actions Ordinaires de Catégorie B»)

trois mille cent (3.100) actions ordinaires de catégorie C (les «Actions Ordinaires de Catégorie C»)

trois mille cent (3.100) actions ordinaires de catégorie D (les «Actions Ordinaires de Catégorie D»)

trois mille cent (3.100) actions ordinaires de catégorie E (les «Actions Ordinaires de Catégorie E»)

trois mille cent (3.100) actions ordinaires de catégorie F (les «Actions Ordinaires de Catégorie F»)

trois mille cent (3.100) actions ordinaires de catégorie G (les «Actions Ordinaires de Catégorie G»)

et trois mille cent (3.100) actions ordinaires de catégorie H (les «Actions Ordinaires de Catégorie H»)

et trois mille cent (3.100) actions ordinaires de catégorie I (les «Actions Ordinaires de Catégorie I»)

chacune d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-).

Les Actions Ordinaires, les Actions Ordinaires de Catégorie A, les Actions Ordinaires de Catégorie B, les Actions Ordinaires de Catégorie C, les Actions Ordinaires de Catégorie D, les Actions Ordinaires de Catégorie E, les Actions Ordinaires de Catégorie F, les Actions Ordinaires de Catégorie G, les Actions Ordinaires de Catégorie H, les Actions Ordinaires de Catégorie I sont référencées comme les «Actions».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée aux membres du bureau, connus du notaire par leurs nom et prénom, état et demeure, ils ont signé avec nous notaire, le présent acte.

Suit la traduction en langue anglaise

In the year two thousand and eleven, on the twenty-ninth of April.

Before Us Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in SANEM.

Is held an extraordinary general meeting of the shareholders of "MISTRAL INTERNATIONAL S.A.", a joint stock company incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 28, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 122.362, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on December 4, 2006, published in the Mémorial

C, Recueil des Sociétés et Associations, number 121 dated February 6, 2007. The articles of incorporation have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary on February 18, 2010 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n°916 dated , May 3, 2010.

The meeting is chaired by Mr. Enzo LIOTINO, with professional address in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary Mr. Raul MARQUES, with professional address in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mr. Alain BOZET, with professional address in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to record that

I. The agenda of the meeting is as follows:

Agenda

1. Conversion of six thousand two hundred (6.200) existing ordinary shares of a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, into:

- three thousand one hundred class I ordinary shares of one Euro (1.-) each,
- three thousand one hundred ordinary shares on one Euro (EUR 1.-).

2. Amendment of article 5 of the Company's articles of association.

3. Other.

II.- The names of the shareholders, present or represented, and of the proxies of the shareholders represented as well as the number of shares held by each of the shareholders, present or represented, are indicated in an attendance-list signed by the shareholders present, the proxies of the shareholders represented and by the members of the bureau of the Meeting; such attendance -list and proxies will remain attached to the original of these minutes to be registered with this deed.

III.- It appears from the said attendance -list that all the shares representing the entire issued share capital of the Company, are represented at the Meeting.

IV.- The meeting is so validly constituted and my validly resolve on its agenda of which all the shareholders present or represented have been duly informed before this Meeting.

The extraordinary General Meeting, after having duly acknowledged the statements made by the Chairman and after having duly considered all the items on the agenda has then each time unanimously adopted the following resolutions:

First resolution

The meeting resolved to convert and to create a new class of shares ("Class I Ordinary Shares").

Thus, three thousand one hundred (3,100) existing ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each are converted into three thousand one hundred (3,100) class I ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-).

The extraordinary general meeting resolves to confer all necessary powers to the Board of Directors of the Company in order to proceed to the conversion of the shares.

Second resolution

Pursuant to the above resolution, the meeting resolved to amend the article 5 of the Company's articles of association to give it henceforth the following content:

" **Art. 5. Share capital.** The share capital of the company is set at thirty-one thousand Euro (EUR 31,000.-) represented by

- three thousand one hundred (3,100) ordinary shares (the "Ordinary Shares")
 - three thousand one hundred (3,100) class A ordinary shares (the "Class A Ordinary Shares")
 - three thousand one hundred (3,100) class B ordinary shares (the "Class B Ordinary Shares")
 - three thousand one hundred (3,100) class C ordinary shares (the "Class C Ordinary Shares")
 - three thousand one hundred (3,100) class D ordinary shares (the "Class D Ordinary Shares")
 - three thousand one hundred (3,100) class E ordinary shares (the "Class E Ordinary Shares")
 - three thousand one hundred (3,100) class F ordinary shares (the "Class F Ordinary Shares")
 - three thousand one hundred (3,100) class G ordinary shares (the "Class G Ordinary Shares")
 - three thousand one hundred (3,100) class H ordinary shares (the "Class H Ordinary Shares")
 - three thousand one hundred (3,100) class I ordinary shares (the "Class I Ordinary Shares")
- each of a par value of one Euro (EUR 1.-).

The Ordinary Shares, the Class A Ordinary Shares, the Class B Ordinary Shares, the Class C Ordinary Shares, the Class D Ordinary Shares, the Class E Ordinary Shares, the Class F Ordinary Shares, the Class G Ordinary Shares, the Class H Ordinary Shares and the Class I Ordinary Shares shall be referred to as the "Shares".

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the members of the board of meeting, who are known to the undersigned notary by their surname, first name, civil status and residence, they signed together with the undersigned notary, this original deed.

Signé: E. LIOTINO, R. MARQUES, A. BOZET, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 03 mai 2011. Relation: EAC/2011/5772. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2011068050/133.

(110076072) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2011.

Fitema Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 49.026.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011072526/10.

(110079693) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

Gefip Euroland, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 52.100.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2011.

Signatures.

Référence de publication: 2011072527/10.

(110079810) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

White Rock S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 127.866.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2011.

Fides (Luxembourg) S.A.

Signatures

Gérant

Référence de publication: 2011072468/14.

(110078729) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2011.

White Rock S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 127.866.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2011.

Fides (Luxembourg) S.A.

Signatures

Gérant

Référence de publication: 2011072469/14.

(110078730) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2011.

World Cruise Marine Charter W.C.M. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2562 Luxembourg, 4, place de Strasbourg.
R.C.S. Luxembourg B 82.065.

—
EXTRAIT

La société MARE-LUX S.A., avec siège social au 4 place de Strasbourg, L-2565 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B62985, démissionne avec effet immédiat de son poste d'administrateur et administrateur délégué de la société.

Luxembourg, le 18.05.2011.

MARE-LUX S.A.

Robert MEHRPAHL

Administrateur-Délégué

Référence de publication: 2011072470/15.

(110079530) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2011.

fucom sa, Société Anonyme.

Siège social: L-5450 Stadtbredimus, 7, Lauhtegaass.
R.C.S. Luxembourg B 117.270.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Stadtbredimus, le 16.05.11.

Signature.

Référence de publication: 2011072471/10.

(110079928) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

Ak Bars Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R.C.S. Luxembourg B 127.473.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2011072473/10.

(110079684) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

Eastcare Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R.C.S. Luxembourg B 140.795.

L'an deux mil onze, le dix mai.

Pardevant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "Eastcare Invest S.A." une société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social à L-1413 Luxembourg, 3, Place Dargent,

constituée suivant acte reçu par Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg en date du 29 juillet 2008, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C numéro 2109 du 30 août 2008,

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 140.795.

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte à 14.45 heures sous la présidence de Madame Nadine GLOESENER, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

La présidente nomme Monsieur Paul WEILER, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, comme secrétaire.

L'assemblée choisit Monsieur Roger CAURLA, maître en droit, demeurant à Mondercange, comme scrutateur.

Le bureau ainsi constitué, la Présidente expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée a pour ordre du jour:

- 1.- Décision de mettre la société Eastcare Invest S.A. en liquidation.
- 2.- Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.

3.- Accepter la démission des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes et leur donner pleine et entière décharge jusqu'à ce jour.

4.- Divers.

II. Que l'actionnaire présent ou représenté, le mandataire de l'actionnaire représenté, ainsi que le nombre d'actions qu'il détient sont indiqués sur une liste de présence.

III. Que l'intégralité du capital étant représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, l'actionnaire présent ou représenté se reconnaisse dûment convoqué et déclare par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale après délibération, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale décide de dissoudre et de mettre la société Eastcare Invest S.A. en liquidation à partir de ce jour.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale nomme Monsieur Roger CAURLA, maître en droit, né le 30 octobre 1955 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-3912 Mondercange, 19, rue des Champs, aux fonctions de liquidateur, lequel aura les pouvoirs les plus étendus pour réaliser la liquidation, sauf les restrictions prévues par la loi ou les statuts de la société.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale donne pleine et entière décharge aux membres du Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes pour leur mandat jusqu'à ce jour.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée à 15.00 heures.

Evaluation

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société en raison du présent acte sont évalués à environ 750,-EUR.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus par le notaire instrumentaire par noms, prénoms usuels, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: N. GLOESENER, P. WEILER, R. CAURLA, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 11 mai 2011. Relation: LAC/2011/21234. Reçu 12.-€ (douze Euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée au registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg.

Luxembourg, le 17 mai 2011.

Référence de publication: 2011069680/56.

(110077017) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2011.

**Ace Asset Management Holding S.A., Société Anonyme Holding,
(anc. Ace Fund Consultant S.A.).**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 27.291.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011072474/11.

(110079664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

Alpinex Long/Short Global Emerging Markets Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 114.645.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour *Alpinex Long/Short Global Emerging Markets Fund*
Caceis Bank Luxembourg
Signatures

Référence de publication: 2011072478/12.

(110079686) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

Alres S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 119.321.

Le Bilan au 31 Décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 24 Mai 2011.

Myriam Vigneron.

Référence de publication: 2011072479/10.

(110080200) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

Arcoop S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 60.765.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2011072480/9.

(110079876) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

ASAR International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R.C.S. Luxembourg B 119.692.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2011072481/10.

(110079668) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

Tesof S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 94.885.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Munsbach, le 19 mai 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011072465/11.

(110078726) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2011.

3i GC Holdings Ref 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 54.500,00.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
R.C.S. Luxembourg B 152.367.

In the year two thousand and eleven, on the twenty-second of March.

Before Us, Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg (the "Notary").

There appeared:

1. 3i Growth Capital A L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of the United Kingdom and registered under number LP 13777, having its registered office at 16 Palace Street, London SW1E 5JD, United Kingdom ("3i Growth A");

2. 3i Growth Capital C L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of the United Kingdom and registered under number LP 13779, having its registered office at 16 Palace Street, London SW1E 5JD, United Kingdom ("3i Growth C");

3. 3i Growth Capital G L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of the United Kingdom and registered under number LP 13827, having its registered office at 16 Palace Street, London SW1E 5JD, United Kingdom ("3i Growth G");

3i Growth A, 3i Growth C and 3i Growth G are altogether hereafter referred to as the "Shareholders" and hold together all the shares issued by the Company representing all the Company's share capital.

4. 3i Growth 08-10 L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of the United Kingdom and registered under number LP 12631, having its registered office at 16 Palace Street, London SW1E 5JD, United Kingdom ("3i Growth 08-10");

5. 3i Growth (Europe) 08-10 L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of the United Kingdom and registered under number LP 12855, having its registered office at 16 Palace Street, London SW1E 5JD, United Kingdom ("3i Growth (Europe)").

The Shareholders, 3i Growth 08-10 and 3i Growth (Europe) are altogether hereafter referred to as the "Appearing Parties".

Each Appearing Party was represented by Mr. Gianpero Saggi, notary's clerk, residing professionally at Luxembourg, as its proxy (the "Proxy") by virtue of five proxies given under private seal dated March 15, 2011.

All the Shareholders being present or represented at the meeting, they and each Appearing Party have declared being sufficiently informed of the agenda of the meeting beforehand and waive all convening formalities so that the meeting can be validly held.

Each proxy form, signed *ne varietur* by each of the Appearing Parties and the Notary, shall remain annexed to this deed.

I. The "Company" is 3i GC Holdings Ref 2 S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company incorporated by a notarial deed drawn up on 24 March 2010 by Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 1017, page 48793 dated 14 May 2010 (the "Articles") having its registered office at 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under B 152.367 and whose Articles have been amended for the last time by a notarial deed drawn up on 31 March 2010 by Maître Carlo Wersandt, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 1029, page 49384 dated 17 May 2010.

II. The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. To reclassify into one million eight hundred eighty-eight thousand eight hundred ninety-nine (1,888,899) class A1 shares of one Euro cent (EUR 0.01) each and having the same features as the existing class A1 shares (the "New A1 Shares") the following shares:

- two hundred nine thousand eight hundred seventy-seven (209,877) A2 shares,
 - two hundred nine thousand eight hundred seventy-seven (209,877) A3 shares,
 - two hundred nine thousand eight hundred seventy-seven (209,877) A4 shares,
 - two hundred nine thousand eight hundred seventy-seven (209,877) A5 shares,
 - two hundred nine thousand eight hundred seventy-seven (209,877) A6 shares,
 - two hundred nine thousand eight hundred seventy-seven (209,877) A7 shares,
 - two hundred nine thousand eight hundred seventy-seven (209,877) A8 shares,
 - two hundred nine thousand eight hundred seventy-seven (209,877) A9 shares, and
 - two hundred nine thousand eight hundred eighty-three (209,883) A10 shares,
- and split as follows between the Shareholders:

	3i Growth A	3i Growth C	3i Growth G
A1 Shares currently held	175,338	905,324	175,338
New A1 Shares	98,147	1,692,605	98,147
Reclassified A2 shares	10,905	188,067	10,905
Reclassified A3 shares	10,905	188,067	10,905
Reclassified A4 shares	10,905	188,067	10,905
Reclassified A5 shares	10,905	188,067	10,905
Reclassified A6 shares	10,905	188,067	10,905
Reclassified A7 shares	10,905	188,067	10,905

Reclassified A8 shares	10,905	188,067	10,905
Reclassified A9 shares	10,905	188,067	10,905
Reclassified A10 shares	10,907	188,069	10,907

2. To reduce the Company's share capital by an amount of sixteen thousand seven hundred eighty-eight Euros (EUR 16,788.-) in order to bring it from its current amount of fifty thousand Euros (EUR 50,000.-) to thirty-three thousand two hundred and twelve Euros (EUR 33,212.-) (the "Capital Reduction") by cancelling:

- one hundred eighty-six thousand five hundred thirty-four (186,534) A2 shares,
- one hundred eighty-six thousand five hundred thirty-four (186,534) A3 shares,
- one hundred eighty-six thousand five hundred thirty-four (186,534) A4 shares,
- one hundred eighty-six thousand five hundred thirty-four (186,534) A5 shares,
- one hundred eighty-six thousand five hundred thirty-four (186,534) A6 shares,
- one hundred eighty-six thousand five hundred thirty-four (186,534) A7 shares,
- one hundred eighty-six thousand five hundred thirty-four (186,534) A8 shares,
- one hundred eighty-six thousand five hundred thirty-four (186,534) A9 shares, and
- one hundred eighty-six thousand five hundred twenty-eight (186,528) A10 shares,

	3i Growth A	3i Growth C	3i Growth G
Cancelled A2 shares	44,434	97,666	44,434
Cancelled A3 shares	44,434	97,666	44,434
Cancelled A4 shares	44,434	97,666	44,434
Cancelled A5 shares	44,434	97,666	44,434
Cancelled A6 shares	44,434	97,666	44,434
Cancelled A7 shares	44,434	97,666	44,434
Cancelled A8 shares	44,434	97,666	44,434
Cancelled A9 shares	44,434	97,666	44,434
Cancelled A10 shares	44,432	97,664	44,432
Total	399,904	878,992	399,904

Twelve thousand four hundred ninety-nine Euros and eighty cents (EUR 12,499.80) corresponding to part of the capital reductions proceeds regarding one hundred eighty-five thousand four hundred ninety-four (185,494) shares held by 3i Growth A, eight hundred seventy-eight thousand nine hundred ninety-two (878,992) shares held by 3i Growth C and one hundred eighty-five thousand four hundred ninety-four (185,494) shares held by 3i Growth G, respectively, shall be allocated to a free distributable reserve of the Company to be reserved to 3i Growth A, 3i Growth C and 3i Growth G, respectively.

Four thousand two hundred eighty-eight Euro twenty cents (EUR 4,288.20) corresponding to the capital reductions proceeds regarding the remaining shares covered by the cancellation and held by 3i Growth A and 3i Growth G, respectively, shall be paid to 3i Growth A and 3i Growth G, respectively in the following amounts:

- two thousand one hundred forty-four Euros and ten cents (EUR 2,144.10) to 3i Growth A, and
- two thousand one hundred forty-four Euros and ten cents (EUR 2,144.10) to 3i Growth G.

3. To increase the share capital of the Company by an amount of twenty-one thousand two hundred eighty-eight Euros (EUR 21,288.-) in order to raise it from its current amount of thirty-three thousand two hundred and twelve Euros (EUR 33,212.-) to fifty-four thousand five hundred Euros (EUR 54,500.-) by creating and issuing the following new shares:

- one million eight hundred fifty-five thousand one hundred and one (1,855,101) new class A1 shares,
- thirty thousand four hundred eleven (30,411) new class A2 shares,
- thirty thousand four hundred eleven (30,411) new class A3 shares,
- thirty thousand four hundred eleven (30,411) new class A4 shares,
- thirty thousand four hundred eleven (30,411) new class A5 shares,
- thirty thousand four hundred eleven (30,411) new class A6 shares,
- thirty thousand four hundred eleven (30,411) new class A7 shares,
- thirty thousand four hundred eleven (30,411) new class A8 shares,
- thirty thousand four hundred eleven (30,411) new class A9 shares, and
- thirty thousand four hundred eleven (30,411) new class A10 shares,

each having a par value of one Euro cent (EUR 0.01) and having the same features as the existing shares of the relevant class (together the "New Shares"), to be paid with a share premium of a total amount of six million one hundred twenty thousand six hundred forty-three Euros eighty-one (EUR 6,120,643.81) (the "Share Premium").

Subscription and payment of the subscribe to the New Shares and the Share Premium by the Appearing Parties by contribution in kind consisting of one hundred forty-one thousand one hundred ninety-three (141,193) ordinary shares with a nominal value of one euro (EUR 1) each, and of three thousand six hundred thirty-one (3,631) cumulative preference shares B with a nominal value of one eurocent (EUR 0.01) each, that they hold in the share capital of Refresco Group B.V., a private limited liability company under Dutch law ('besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid'), having its official seat in Dordrecht, its office address at Fascinatio Boulevard 270, 3065 WB Rotterdam and registered in the Commercial Register under number 24395416 (the "BV").

4. To amend article 5.1 of the Articles of the Company so as to reflect the above decisions and which shall read as follows:

5.1. The corporate capital is fixed at fifty-four thousand five hundred Euros (EUR 54,500.-) represented by five million four hundred fifty thousand (5,450,000) shares with a nominal value of one cent of Euro (EUR 0.01) each (hereafter referred to as the "Shares") divided into ten (10) classes, as follows:

- five million (5,000,000) class A1 shares,
- fifty thousand (50,000) class A2 shares,
- fifty thousand (50,000) class A3 shares,
- fifty thousand (50,000) class A4 shares,
- fifty thousand (50,000) class A5 shares,
- fifty thousand (50,000) class A6 shares,
- fifty thousand (50,000) class A7 shares,
- fifty thousand (50,000) class A8 shares,
- fifty thousand (50,000) class A9 shares, and
- fifty thousand (50,000) class A10 shares,

Together referred to as the "Class A Shares" or the "Shares" and having such rights and features as set out in the Articles.

5. To amend articles 5.8 and 13.2 of the current Articles which shall read as follows:

" **5.8.** The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by the Law, it being understood that the voting rights attached to the shares held by the Company further to a repurchase shall be suspended for as long as these shares are held by the Company."

" **13.2.** In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. All Shares have equal voting rights, subject to suspension of the voting rights of the shares that may be held by the Company as provided under article 5.8."

III. After due and careful deliberation, the following resolutions were taken unanimously:

Resolutions
First resolution

The Shareholders resolve to reclassify into one million eight hundred eighty-eight thousand eight hundred ninety-nine (1,888,899) class A1 shares of one Euro cent (EUR 0.01) each and having the same features as the existing class A1 shares (the "New A1 Shares") the following shares:

- two hundred nine thousand eight hundred seventy-seven (209,877) A2 shares,
 - two hundred nine thousand eight hundred seventy-seven (209,877) A3 shares,
 - two hundred nine thousand eight hundred seventy-seven (209,877) A4 shares,
 - two hundred nine thousand eight hundred seventy-seven (209,877) A5 shares,
 - two hundred nine thousand eight hundred seventy-seven (209,877) A6 shares,
 - two hundred nine thousand eight hundred seventy-seven (209,877) A7 shares,
 - two hundred nine thousand eight hundred seventy-seven (209,877) A8 shares,
 - two hundred nine thousand eight hundred seventy-seven (209,877) A9 shares, and
 - two hundred nine thousand eight hundred eighty-three (209,883) A10 shares,
- and split as follows between the Shareholders:

	3i Growth A	3i Growth C	3i Growth G
A1 Shares currently held	175,338	905,324	175,338
New A1 Shares	98,147	1,692,605	98,147
Reclassified A2 shares	10,905	188,067	10,905

Reclassified A3 shares	10,905	188,067	10,905
Reclassified A4 shares	10,905	188,067	10,905
Reclassified A5 shares	10,905	188,067	10,905
Reclassified A6 shares	10,905	188,067	10,905
Reclassified A7 shares	10,905	188,067	10,905
Reclassified A8 shares	10,905	188,067	10,905
Reclassified A9 shares	10,905	188,067	10,905
Reclassified A10 shares	10,907	188,069	10,907

Second resolution

The Shareholders resolve to reduce the Company's share capital by an amount of sixteen thousand seven hundred eighty-eight Euros (EUR 16,788.-) in order to bring it from its current amount of fifty thousand Euros (EUR 50,000.-) to thirty-three thousand two hundred and twelve Euros (EUR 33,212.-) (the "Capital Reduction") by cancelling:

- one hundred eighty-six thousand five hundred thirty-four (186,534) A2 shares,
 - one hundred eighty-six thousand five hundred thirty-four (186,534) A3 shares,
 - one hundred eighty-six thousand five hundred thirty-four (186,534) A4 shares,
 - one hundred eighty-six thousand five hundred thirty-four (186,534) A5 shares,
 - one hundred eighty-six thousand five hundred thirty-four (186,534) A6 shares,
 - one hundred eighty-six thousand five hundred thirty-four (186,534) A7 shares,
 - one hundred eighty-six thousand five hundred thirty-four (186,534) A8 shares,
 - one hundred eighty-six thousand five hundred thirty-four (186,534) A9 shares, and
 - one hundred eighty-six thousand five hundred twenty-eight (186,528) A10 shares,
- and split as follows between the Shareholders:

	3i Growth A	3i Growth C	3i Growth G
Cancelled A2 shares	44,434	97,666	44,434
Cancelled A3 shares	44,434	97,666	44,434
Cancelled A4 shares	44,434	97,666	44,434
Cancelled A5 shares	44,434	97,666	44,434
Cancelled A6 shares	44,434	97,666	44,434
Cancelled A7 shares	44,434	97,666	44,434
Cancelled A8 shares	44,434	97,666	44,434
Cancelled A9 shares	44,434	97,666	44,434
Cancelled A10 shares	44,432	97,664	44,432
Total	399,904	878,992	399,904

Further to the foregoing, the Shareholders resolve that twelve thousand four hundred ninety-nine Euros and eighty cents (EUR 12,499.80) corresponding to part of the capital reductions proceeds regarding one hundred eighty-five thousand four hundred ninety-four (185,494) shares held by 3i Growth A, eight hundred seventy-eight thousand nine hundred ninety-two (878,992) shares held by 3i Growth C and one hundred eighty-five thousand four hundred ninety-four (185,494) shares held by 3i Growth G, respectively, shall be allocated to a free distributable reserve of the Company to be reserved to 3i Growth A, 3i Growth C and 3i Growth G, respectively.

Four thousand two hundred eighty-eight Euro twenty cents (EUR 4,288.20) corresponding to the capital reductions proceeds regarding the remaining shares covered by the cancellation and held by 3i Growth A and 3i Growth G, respectively, shall be paid to 3i Growth A and 3i Growth G, respectively in the following amounts:

- two thousand one hundred forty-four Euros and ten cents (EUR 2,144.10) to 3i Growth A, and
- two thousand one hundred forty-four Euros and ten cents (EUR 2,144.10) to 3i Growth G.

Third resolution

The Shareholders resolve to increase the share capital of the Company by an amount of twenty-one thousand two hundred eighty-eight Euros (EUR 21,288.-) in order to raise it from its current amount of thirty-three thousand two hundred and twelve Euros (EUR 33,212.-) to fifty-four thousand five hundred Euros (EUR 54,500.-) by creating and issuing the following new shares:

- one million eight hundred fifty-five thousand one hundred and one (1,855,101) new class A1 shares,
- thirty thousand four hundred eleven (30,411) new class A2 shares,
- thirty thousand four hundred eleven (30,411) new class A3 shares,
- thirty thousand four hundred eleven (30,411) new class A4 shares,

- thirty thousand four hundred eleven (30,411) new class A5 shares,
- thirty thousand four hundred eleven (30,411) new class A6 shares,
- thirty thousand four hundred eleven (30,411) new class A7 shares,
- thirty thousand four hundred eleven (30,411) new class A8 shares,
- thirty thousand four hundred eleven (30,411) new class A9 shares, and
- thirty thousand four hundred eleven (30,411) new class A10 shares,

each having a par value of one Euro cent (EUR 0.01) and having the same features as the existing shares of the relevant class (together the "New Shares"), to be paid with a share premium of a total amount of six million one hundred twenty thousand six hundred forty-three Euros eighty-one (EUR 6,120,643.81) (the "Share Premium").

Subscriptions and Payments

The Appearing Parties declare to subscribe to the New Shares together with the Share Premium as follows:

1. 3i Growth 08-10 L.P., prenamed, subscribes for nine hundred forty-two thousand seven hundred fifty-two (942,752) new class A1 shares, twenty-one million two hundred eighty-eight (21,288) new class A2 shares, twenty-one million two hundred eighty-eight (21,288) new class A3 shares, twenty-one million two hundred eighty-eight (21,288) new class A4 shares, twenty-one million two hundred eighty-eight (21,288) new class A5 shares, twenty-one million two hundred eighty-eight (21,288) new class A6 shares, twenty-one million two hundred eighty-eight (21,288) new class A7 shares, twenty-one million two hundred eighty-eight (21,288) new class A8 shares, twenty-one million two hundred eighty-eight (21,288) new class A9 shares, twenty-one million two hundred eighty-eight (21,288) new class A10 shares each having a par value of one Euro cent (EUR 0.01) in the Company to be issued with the Share Premium amounting to three million two hundred sixty-one thousand five hundred seventy-three Euros twenty-one cents (EUR 3,261,573.21) for a total issue price of three millions two hundred seventy-two thousand nine hundred and sixteen Euro sixty-five cents (EUR 3,272,916.65) paid by it through a contribution in kind to the Company consisting of seventy-five thousand two hundred thirty-nine (75,239) ordinary shares with a nominal value of one euro (EUR 1) each, and of two thousand fifteen (2,015) cumulative preference shares B with a nominal value of one eurocent (EUR 0.01) each, that it holds in the share capital of Refresco Group B.V., a private limited liability company under Dutch law ('besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid'), having its official seat in Dordrecht, its office address at Fascinatio Boulevard 270, 3065 WB Rotterdam and registered in the Commercial Register under number 24395416 (the "BV") for an aggregate amount of three millions two hundred seventy-two thousand nine hundred and sixteen Euros and sixty-five cents (EUR 3,272,916.65) (the "Contribution A").

2. 3i Growth (Europe) 08-10 L.P., renamed, subscribes for nine hundred and twelve thousand three hundred forty-nine (912,349) new class A1 shares, nine thousand one hundred twenty-three (9,123) new class A2 shares, nine thousand one hundred twenty-three (9,123) new class A3 shares, nine thousand one hundred twenty-three (9,123) new class A4 shares, nine thousand one hundred twenty-three (9,123) new class A5 shares, nine thousand one hundred twenty-three (9,123) new class A6 shares, nine thousand one hundred twenty-three (9,123) new class A7 shares, nine thousand one hundred twenty-three (9,123) new class A8 shares, nine thousand one hundred twenty-three (9,123) new class A9 shares, nine thousand one hundred twenty-three (9,123) new class A10 shares each having a par value of one Euro cent (EUR 0.01) in the Company to be issued with the Share Premium amounting to two million eight hundred fifty-nine thousand seventy Euros sixty cents (EUR 2,859,070.60) for a total issue price of two million eight hundred sixty-nine thousand fifteen Euros sixteen cents (EUR 2,869,015.16) paid by it through a contribution in kind to the Company consisting of sixty-five thousand nine hundred fifty-four (65,954) ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1) each, and of one thousand and sixteen (1,616) cumulative preference shares B with a nominal value of one eurocent (EUR 0.01) each, that it holds in the share capital of the BV for an aggregate amount of two million eight hundred sixty-nine thousand fifteen Euro sixteen cents (EUR 2,869,015.16) (the "Contribution B").

The Contribution A and the Contribution B are hereafter referred to as the "Contributions".

The amount of twenty-one thousand two hundred eighty-eight Euros (EUR 21,288.-) is allocated to the share capital of the Company and the amount of six millions one hundred twenty thousand six hundred forty-three Euros eighty-one cents (EUR 6,120,643.81) is allocated to the share premium account of the Company.

As it appears from the valuation report presented to the notary, the management of the Company has valued the above-mentioned Contribution A at three millions two hundred seventy-two thousand nine hundred and sixteen Euros and sixty-five cents (EUR 3,272,916.65) and the above-mentioned Contribution B at two million eight hundred sixty-nine thousand fifteen Euro sixteen cents (EUR 2,869,015.16), which in the reasonable belief of the management of the Company (i) constitutes a fair and reasonable valuation of the Contributions and (ii) are at least equal to the New Shares issued in exchange, together with the Share Premium.

Fourth resolution

The Appearing Parties resolve to amend article 5.1 of the Articles of the Company so as to reflect the above decisions and which shall now read as follows:

5.1. The corporate capital is fixed at fifty-four thousand five hundred Euros (EUR 54,500.-) represented by five million four hundred fifty thousand (5,450,000) shares with a nominal value of one cent of Euro (EUR 0.01) each (hereafter referred to as the "Shares") divided into ten (10) classes, as follows:

- five million (5,000,000) class A1 shares,
- fifty thousand (50,000) class A2 shares,
- fifty thousand (50,000) class A3 shares,
- fifty thousand (50,000) class A4 shares,
- fifty thousand (50,000) class A5 shares,
- fifty thousand (50,000) class A6 shares,
- fifty thousand (50,000) class A7 shares,
- fifty thousand (50,000) class A8 shares,
- fifty thousand (50,000) class A9 shares, and
- fifty thousand (50,000) class A10 shares.

Together referred to as the "Class A Shares" or the "Shares" and having such rights and features as set out in the Articles.

Fifth resolution

The Appearing Parties resolve to amend articles 5.8 and 13.2 of the Articles of the Company which shall now read as follows:

" **5.8.** The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by the Law, it being understood that the voting rights attached to the shares held by the Company further to a repurchase shall be suspended for as long as these shares are held by the Company."

" **13.2.** In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. All Shares have equal voting rights, subject to suspension of the voting rights of the shares that may be held by the Company as provided under article 5.8."

IV. Costs and notarial deed

1. The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately four thousand (4000) Euros.

2. The Notary, who understands and speaks English, states that the present deed is written in English, followed by a French version, and that at the request of the Appearing Shareholders, in case of divergence between the English and the French texts, the English version will prevail.

3. This notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

V. This document having been read to the Appearing Parties' proxyholder, who is known to the Notary by his name, first name, civil status and residence, the Appearing Parties' proxyholder and the Notary, have together signed this deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil onze, le vingt-deux mars.

Par-devant Nous Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. 3i Growth Capital A L.P., une limited partnership constituée et existant en vertu du droit du Royaume-Uni, enregistrée sous le numéro LP 13777, ayant son siège social au 16 Palace Street, SW1E 5JD Londres, Royaume-Uni ("3i Growth A");

2. 3i Growth Capital C L.P., une limited partnership constituée et existant en vertu du droit du Royaume-Uni, enregistrée sous le numéro LP 13779, ayant son siège social au 16 Palace Street, SW1E 5JD Londres, Royaume-Uni ("3i Growth C");

3. 3i Growth Capital G L.P., une limited partnership constituée et existant en vertu du droit du Royaume-Uni, enregistrée sous le numéro LP 13827, ayant son siège social au 16 Palace Street, SW1E 5JD Londres, Royaume-Uni ("3i Growth G");

3i Growth A, 3i Growth C et 3i Growth G sont ensemble ci-après définis comme étant les "Associés" et détiennent ensemble toutes les parts sociales de la Société représentant tout le capital social de la Société.

4. 3i Growth 08-10 L.P., une limited partnership constituée et existant en vertu du droit du Royaume-Uni, enregistrée sous le numéro LP 12631, ayant son siège social au 16 Palace Street, SW1E 5JD Londres, Royaume-Uni ("3i Growth 0810");

5. 3i Growth (Europe) 08-10 L.P., une limited partnership constituée et existant en vertu du droit du Royaume-Uni, enregistrée sous le numéro LP 12855, ayant son siège social au 16 Palace Street, SW1E 5JD Londres, Royaume-Uni ("3i Growth (Europe)").

Les Associés, 3i Growth 08-10 et 3i Growth (Europe) sont ensemble ci-après définis comme étant les "Parties Comparantes".

Chacune des Parties Comparantes a été représentée par M. Gianpero Saddi, clerc de notaire, demeurant professionnellement à Luxembourg, en tant que mandataire (le "Mandataire") en vertu de procurations datées du 15 mars 2011.

Les procurations, signées «ne varietur» par les Parties Comparantes et le Notaire devront rester attachées au présent acte pour être enregistrées avec lui.

I. La "Société" est 3i GC Holdings Ref 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, constituée par un acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations numéro 1017, page 48793 daté du 14 mai 2010 (les "Statuts"), ayant son siège social à 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 152.367 et dont les Statuts ont été modifiés pour la dernière fois par un acte notarié de Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, daté du 31 mars 2010 et publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations numéro 1029, page 49384 daté du 17 mai 2010.

II. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Reclasser en un million huit cent quatre-vingt-huit mille huit cent quatre-vingt-dix-neuf (1.888.899) parts sociales de catégorie A1 d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune et ayant les mêmes caractéristiques que les parts sociales de catégorie A1 existantes (les "Nouvelles Parts Sociales A1") les parts sociales suivantes:

- deux cent neuf mille huit cent soixante-dix-sept (209.877) parts sociales A2,
 - deux cent neuf mille huit cent soixante-dix-sept (209.877) parts sociales A3,
 - deux cent neuf mille huit cent soixante-dix-sept (209.877) parts sociales A4,
 - deux cent neuf mille huit cent soixante-dix-sept (209.877) parts sociales A5,
 - deux cent neuf mille huit cent soixante-dix-sept (209.877) parts sociales A6,
 - deux cent neuf mille huit cent soixante-dix-sept (209.877) parts sociales A7,
 - deux cent neuf mille huit cent soixante-dix-sept (209.877) parts sociales A8,
 - deux cent neuf mille huit cent soixante-dix-sept (209.877) parts sociales A9, et
 - deux cent neuf mille huit cent quatre-vingt-trois (209.883) parts sociales A10,
- et réparties comme suit entre les Associés:

	3i Growth A	3i Growth C	3i Growth G
Parts Sociales A1 actuellement détenues	175.338	905.324	175.338
Nouvelles Parts Sociales A1	98.147	1.692.605	98.147
Parts sociales A2 reclassées	10.905	188.067	10.905
Parts sociales A3 reclassées	10.905	188.067	10.905
Parts sociales A4 reclassées	10.905	188.067	10.905
Parts sociales A5 reclassées	10.905	188.067	10.905
Parts sociales A6 reclassées	10.905	188.067	10.905
Parts sociales A7 reclassées	10.905	188.067	10.905
Parts sociales A8 reclassées	10.905	188.067	10.905
Parts sociales A9 reclassées	10.905	188.067	10.905
Parts sociales A10 reclassées	10.907	188.069	10.907

2. Réduire le capital social de la Société d'un montant de seize mille sept cent quatre-vingt-huit euros (EUR 16.788,-) en vue de le ramener de son montant actuel de cinquante mille euros (EUR 50.000,-) à trente-trois mille deux cent douze euros (EUR 33.212,-) (la "Réduction de Capital") en annulant:

- cent quatre-vingt-six mille cinq cent trente-quatre (186.534) parts sociales A2
- cent quatre-vingt-six mille cinq cent trente-quatre (186.534) parts sociales A3
- cent quatre-vingt-six mille cinq cent trente-quatre (186.534) parts sociales A4
- cent quatre-vingt-six mille cinq cent trente-quatre (186.534) parts sociales A5
- cent quatre-vingt-six mille cinq cent trente-quatre (186.534) parts sociales A6
- cent quatre-vingt-six mille cinq cent trente-quatre (186.534) parts sociales A7
- cent quatre-vingt-six mille cinq cent trente-quatre (186.534) parts sociales A8
- cent quatre-vingt-six mille cinq cent trente-quatre (186.534) parts sociales A9

- cent quatre-vingt-six mille cinq cent vingt-huit (186.528) parts sociales A10 et réparties comme suit entre les Associés:

	3i Growth A	3i Growth C	3i Growth G
Parts sociales A2 annulées	44.434	97.666	44.434
Parts sociales A3 annulées	44.434	97.666	44.434
Parts sociales A4 annulées	44.434	97.666	44.434
Parts sociales A5 annulées	44.434	97.666	44.434
Parts sociales A6 annulées	44.434	97.666	44.434
Parts sociales A7 annulées	44.434	97.666	44.434
Parts sociales A8 annulées	44.434	97.666	44.434
Parts sociales A9 annulées	44.434	97.666	44.434
Parts sociales A10 annulées	44.432	97.664	44.432
Total	399.904	878.992	399.904

Douze mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf euros et quatre-vingt centimes (EUR 12.499,80) correspondant à une partie des gains de la réduction de capital concernant cent quatre-vingt-cinq mille quatre cent quatre-vingt-quatorze (185.494) parts sociales détenues par 3i Growth A, huit cent soixante-dix-huit mille neuf cent quatre-vingt-douze (878.992) parts sociales détenues par 3i Growth C et cent quatre-vingt-cinq mille quatre cent quatre-vingt-quatorze (185.494) parts sociales détenues par 3i Growth G, respectivement, doivent être alloués à une réserve librement distribuable de la Société réservée à 3i Growth A, 3i Growth C et 3i Growth G, respectivement.

Quatre mille deux cent quatre-vingt-huit euros et vingt centimes (EUR 4.288,20) correspondant à une partie des gains de la réduction de capital concernant les parts sociales restantes visées par l'annulation et détenues par 3i Growth et 3i Growth G, respectivement, doivent être payés à 3i Growth A et 3i Growth G, respectivement dans les montants suivants:

- deux mille cent quarante-quatre euros et dix centimes (EUR 2.144,10) à 3i Growth A, et
- deux mille cent quarante-quatre euros et dix centimes (EUR 2.144,10) à 3i Growth G.

3. Augmenter le capital social de la Société de vingt-et-un mille deux cent quatre-vingt-huit euros (EUR 21.288,-) en vue de l'élever de son montant actuel de trente-trois mille deux cent douze euros (EUR 33.212,-) à cinquante-quatre mille cinq cents euros (EUR 54.500,-) par la création et l'émission des nouvelles parts sociales suivantes:

- un million huit cent cinquante-cinq mille cent et une (1.855.101) nouvelles parts sociales de catégorie A1,
- trente mille quatre cent onze (30.411) nouvelles parts sociales de catégorie A2,
- trente mille quatre cent onze (30.411) nouvelles parts sociales de catégorie A3,
- trente mille quatre cent onze (30.411) nouvelles parts sociales de catégorie A4,
- trente mille quatre cent onze (30.411) nouvelles parts sociales de catégorie A5,
- trente mille quatre cent onze (30.411) nouvelles parts sociales de catégorie A6,
- trente mille quatre cent onze (30.411) nouvelles parts sociales de catégorie A7,
- trente mille quatre cent onze (30.411) nouvelles parts sociales de catégorie A8,
- trente mille quatre cent onze (30.411) nouvelles parts sociales de catégorie A9,
- trente mille quatre cent onze (30.411) nouvelles parts sociales de catégorie A10,

chacune ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) et ayant les mêmes caractéristiques que les parts sociales de catégorie A1 existantes (les "Nouvelles Parts Sociales") devant être libérées avec une prime d'émission d'un montant total de six millions cent vingt mille six cent quarante-trois euros et quatre-vingt et un centimes (EUR 6.120.643,81) (la "Prime d'Emission").

Souscription et paiement de la souscription aux Nouvelles Parts Sociales et Prime d'Emission par les Parties Comparantes par apport en nature consistant en cent quarante et un mille cent quatre-vingt-treize (141.193) parts sociales ordinaires avec une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, et de trois mille six cent trente et une (3.631) parts sociales préférentielles cumulatives B avec une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, qu'elles détiennent dans le capital social de Refresco Group B.V., une société privée à responsabilité limitée de droit hollandais ("besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid"), ayant son siège social à Dordrecht, l'adresse de ses bureaux à Fascinatio Boulevard 270, 3065 WB Rotterdam et immatriculée auprès du Registre de Commerce sous le numéro 24395416 (la "BV").

4. Modifier l'article 5.1 des Statuts de la Société en vue de refléter les décisions ci-dessus et qui aura la teneur suivante:

" 5.1. Le capital social souscrit est fixé à cinquante-quatre mille cinq cents euros (EUR 54.500,-) représenté par cinq millions quatre cent cinquante mille (5.450.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune (les "Parts Sociales") divisées en dix (10) catégories, comme suit:

- cinq millions (5.000.000) parts sociales de catégorie A1,
- cinquante mille (50.000) parts sociales de catégorie A2,

- cinquante mille (50.000) parts sociales de catégorie A3,
 - cinquante mille (50.000) parts sociales de catégorie A4,
 - cinquante mille (50.000) parts sociales de catégorie A5,
 - cinquante mille (50.000) parts sociales de catégorie A6,
 - cinquante mille (50.000) parts sociales de catégorie A7,
 - cinquante mille (50.000) parts sociales de catégorie A8,
 - cinquante mille (50.000) parts sociales de catégorie A9,
 - cinquante mille (50.000) parts sociales de catégorie A10,
- ensemble les "Parts Sociales de Catégorie A" ou les "Parts Sociales" et ayant les droits écrits dans les présents Statuts."

5. Modifier les articles 5.8 et 13.2 des Statuts actuels qui auront la teneur suivante:

" **5.8.** La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites fixées par la Loi, étant entendu que les droits de vote attachés aux parts sociales détenues par la Société suite à un rachat sont suspendus aussi longtemps que ces parts sociales sont détenues par la Société."

" **13.2.** En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de parts détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Toutes les Parts Sociales ont des droits de vote égaux, sous réserve de la suspension des droits de vote des parts sociales qui pourraient être détenues par la Société telle que prévue par l'article 5.8."

III. Après délibération attentive, les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:

Résolutions
Première résolution

Les Associés décident de reclasser en un million huit cent quatre-vingt-huit mille huit cent quatre-vingt-dix-neuf (1.888.899) parts sociales de catégorie A1 d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune et ayant les mêmes caractéristiques que les parts sociales de catégorie A1 existantes (les "Nouvelles Parts Sociales A1") les parts sociales suivantes:

- deux cent neuf mille huit cent soixante-dix-sept (209.877) parts sociales A2,
 - deux cent neuf mille huit cent soixante-dix-sept (209.877) parts sociales A3,
 - deux cent neuf mille huit cent soixante-dix-sept (209.877) parts sociales A4,
 - deux cent neuf mille huit cent soixante-dix-sept (209.877) parts sociales A5,
 - deux cent neuf mille huit cent soixante-dix-sept (209.877) parts sociales A6,
 - deux cent neuf mille huit cent soixante-dix-sept (209.877) parts sociales A7,
 - deux cent neuf mille huit cent soixante-dix-sept (209.877) parts sociales A8,
 - deux cent neuf mille huit cent soixante-dix-sept (209.877) parts sociales A9, et
 - deux cent neuf mille huit cent quatre-vingt-trois (209.883) parts sociales A10,
- et réparties comme suit entre les Associés:

	3i Growth A	3i Growth C	3i Growth G
Parts Sociales A1 actuellement détenues	175.338	905.324	175.338
Nouvelles Parts Sociales A1	98.147	1.692.605	98.147
Parts sociales A2 reclassées	10.905	188.067	10.905
Parts sociales A3 reclassées	10.905	188.067	10.905
Parts sociales A4 reclassées	10.905	188.067	10.905
Parts sociales A5 reclassées	10.905	188.067	10.905
Parts sociales A6 reclassées	10.905	188.067	10.905
Parts sociales A7 reclassées	10.905	188.067	10.905
Parts sociales A8 reclassées	10.905	188.067	10.905
Parts sociales A9 reclassées	10.905	188.067	10.905
Parts sociales A10 reclassées	10.907	188.069	10.907

Deuxième résolution

Les Associés décident de réduire le capital social de la Société d'un montant de seize mille sept cent quatre-vingt-huit euros (EUR 16.788,-) en vue de le ramener de son montant actuel de cinquante mille euros (EUR 50.000,-) à trente-trois mille deux cent douze euros (EUR 33.212,-) (la "Réduction de Capital") en annulant:

- cent quatre-vingt-six mille cinq cent trente-quatre (186.534) parts sociales A2,
- cent quatre-vingt-six mille cinq cent trente-quatre (186.534) parts sociales A3,

- cent quatre-vingt-six mille cinq cent trente-quatre (186.534) parts sociales A4,
 - cent quatre-vingt-six mille cinq cent trente-quatre (186.534) parts sociales A5,
 - cent quatre-vingt-six mille cinq cent trente-quatre (186.534) parts sociales A6,
 - cent quatre-vingt-six mille cinq cent trente-quatre (186.534) parts sociales A7,
 - cent quatre-vingt-six mille cinq cent trente-quatre (186.534) parts sociales A8,
 - cent quatre-vingt-six mille cinq cent trente-quatre (186.534) parts sociales A9, et
 - cent quatre-vingt-six mille cinq cent vingt-huit (186.528) parts sociales A10,
- et réparties comme suit entre les Associés:

	3i Growth A	3i Growth C	3i Growth G
Parts sociales A2 annulées	44.434	97.666	44.434
Parts sociales A3 annulées	44.434	97.666	44.434
Parts sociales A4 annulées	44.434	97.666	44.434
Parts sociales A5 annulées	44.434	97.666	44.434
Parts sociales A6 annulées	44.434	97.666	44.434
Parts sociales A7 annulées	44.434	97.666	44.434
Parts sociales A8 annulées	44.434	97.666	44.434
Parts sociales A9 annulées	44.434	97.666	44.434
Parts sociales A10 annulées	44.432	97.664	44.432
Total	399.904	878.992	399.904

Suite à ce qui précède, les Associés décident que douze mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf euros et quatre-vingt centimes (EUR 12.499,80) correspondant à une partie des gains de la réduction de capital concernant cent quatre-vingt-cinq mille quatre cent quatre-vingt-quatorze (185.494) parts sociales détenues par 3i Growth A, huit cent soixante-dix-huit mille neuf cent quatre-vingt-douze (878.992) parts sociales détenues par 3i Growth C et cent quatre-vingt-cinq mille quatre cent quatre-vingt-quatorze (185.494) parts sociales détenues par 3i Growth G, respectivement, doivent être alloués à une réserve librement distribuable de la Société réservée à 3i Growth A, 3i Growth C et 3i Growth G, respectivement.

Quatre mille deux cent quatre-vingt-huit euros et vingt centimes (EUR 4.288,20) correspondant à une partie des gains de la réduction de capital concernant les parts sociales restantes visées par l'annulation et détenues par 3i Growth et 3i Growth G, respectivement, doivent être payés à 3i Growth A et 3i Growth G, respectivement dans les montants suivants:

- deux mille cent quarante-quatre euros et dix centimes (EUR 2.144,10) à 3i Growth A, et
- deux mille cent quarante-quatre euros et dix centimes (EUR 2.144,10) à 3i Growth G.

Troisième résolution

Les Associés décident d'augmenter le capital social de la Société de vingt-et-un mille deux cent quatre-vingt-huit euro (EUR 21.288,-) en vue de l'élever de son montant actuel de trente-trois mille deux cent douze euro (EUR 33.212,-) à cinquante-quatre mille cinq cents euro (EUR 54.500,-) par la création et l'émission des nouvelles parts sociales suivantes:

- un million huit cent cinquante-cinq mille cent et une (1.855.101) nouvelles parts sociales de catégorie A1,
- trente mille quatre cent onze (30.411) nouvelles parts sociales de catégorie A2,
- trente mille quatre cent onze (30.411) nouvelles parts sociales de catégorie A3,
- trente mille quatre cent onze (30.411) nouvelles parts sociales de catégorie A4,
- trente mille quatre cent onze (30.411) nouvelles parts sociales de catégorie A5,
- trente mille quatre cent onze (30.411) nouvelles parts sociales de catégorie A6,
- trente mille quatre cent onze (30.411) nouvelles parts sociales de catégorie A7,
- trente mille quatre cent onze (30.411) nouvelles parts sociales de catégorie A8,
- trente mille quatre cent onze (30.411) nouvelles parts sociales de catégorie A9,
- trente mille quatre cent onze (30.411) nouvelles parts sociales de catégorie A10,

chacune ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) et ayant les mêmes caractéristiques que les parts sociales de catégorie A1 existantes (les "Nouvelles Parts Sociales") devant être libérées avec une prime d'émission d'un montant total de six millions cent vingt mille six cent quarante-trois euros et quatre-vingt et un centimes (EUR 6.120.643,81) (la "Prime d'Emission").

Souscription et Libération

Les Parties Comparantes déclarent souscrire aux Nouvelles Parts Sociales avec la Prime d'Emission comme suit:

1. 3i Growth 08-10 L.P., prénommée, souscrit à neuf cent quarante-deux mille sept cent cinquante-deux (942.752) nouvelles parts sociales de catégorie A1, vingt et un mille deux cent quatre-vingt-huit (21.288) nouvelles parts sociales

de catégorie A2, vingt et un mille deux cent quatre-vingt-huit (21.288) nouvelles parts sociales de catégorie A3, vingt et un mille deux cent quatre-vingt-huit (21.288) nouvelles parts sociales de catégorie A4, vingt et un mille deux cent quatre-vingt-huit (21.288) nouvelles parts sociales de catégorie A5, vingt et un mille deux cent quatre-vingt-huit (21.288) nouvelles parts sociales de catégorie A6, vingt et un mille deux cent quatre-vingt-huit (21.288) nouvelles parts sociales de catégorie A7, vingt et un mille deux cent quatre-vingt-huit (21.288) nouvelles parts sociales de catégorie A8, vingt et un mille deux cent quatre-vingt-huit (21.288) nouvelles parts sociales de catégorie A9, vingt et un mille deux cent quatre-vingt-huit (21.288) nouvelles parts sociales de catégorie A10, chacune ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) dans la Société à émettre avec la Prime d'Emission s'élevant à trois millions deux cent soixante et un mille cinq cent soixante-treize euros et vingt et un centimes (EUR 3.261.573,21) pour un prix d'émission total de trois millions deux cent soixante-douze mille neuf cent seize euros et soixante-cinq centimes (EUR 3.272.916,65) payée par celle-ci à la Société par un apport en nature consistant en soixante-quinze mille deux cent trente-neuf (75.239) parts sociales ordinaires avec une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, et de deux mille quinze (2.015) parts sociales préférentielles cumulatives B avec une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01-) chacune qu'elle détient dans le capital social de Refresco Group B.V., une société privée à responsabilité limitée de droit hollandais ("besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid"), ayant son siège social à Dordrecht, l'adresse de ses bureaux à Fascinatio Boulevard 270, 3065 WB Rotterdam et immatriculée auprès du Registre de Commerce sous le numéro 24395416 (la "BV") pour un montant total de trois millions deux cent soixante-douze mille neuf cent seize euro et soixante-cinq centimes (EUR 3.272.916,65) (l'"Apport A").

2. 3i Growth (Europe) 08-10 L.P., prénommée, souscrit à neuf cent douze mille trois cent quarante-neuf (912.349) nouvelles parts sociales de catégorie A1, neuf mille cent vingt-trois (9.123) nouvelles parts sociales de catégorie A2, neuf mille cent vingt-trois (9.123) nouvelles parts sociales de catégorie A3, neuf mille cent vingt-trois (9.123) nouvelles parts sociales de catégorie A4, neuf mille cent vingt-trois (9.123) nouvelles parts sociales de catégorie A5, neuf mille cent vingt-trois (9.123) nouvelles parts sociales de catégorie A6, neuf mille cent vingt-trois (9.123) nouvelles parts sociales de catégorie A7, neuf mille cent vingt-trois (9.123) nouvelles parts sociales de catégorie A8, neuf mille cent vingt-trois (9.123) nouvelles parts sociales de catégorie A9, neuf mille cent vingt-trois (9.123) nouvelles parts sociales de catégorie A10 chacune ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) dans la Société à émettre avec la Prime d'Emission s'élevant à deux millions huit cent cinquante-neuf mille soixante-dix euros et soixante centimes (EUR 2.859.070,60) pour un prix total d'émission de deux millions huit cent soixante-neuf mille quinze euros et seize centimes (EUR 2.869.015,16) payée par celle-ci à la Société par un apport en nature consistant en soixante-cinq mille neuf cent cinquante-quatre (65.954) parts sociales ordinaires avec une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, et de mille six cent seize (1.616) parts sociales préférentielles cumulatives B avec une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune qu'elle détient dans le capital social de la BV pour un montant total de deux millions huit cent soixante-neuf mille quinze euros et seize centimes (EUR 2.869.015,16) (l'"Apport B").

L'Apport A et l'Apport B sont ci-après définis comme étant les "Apports".

Le montant de vingt et un mille deux cent quatre-vingt-huit euros (EUR 21.288,-) est alloués au capital social de la Société et le montant de six millions cent vingt mille six cent quarante-trois euros et quatre-vingt et un centimes (EUR 6.120.643,81) est alloué à la prime d'émission de la Société.

Comme il en ressort du rapport d'évaluation remis au notaire, les gérants de la Société ont évalué l'Apport A susmentionné à trois millions deux cent soixante-douze mille neuf cent seize euros et soixante-cinq centimes (EUR 3.272.916,65) et l'Apport B susmentionné à deux millions huit cent soixante-neuf mille quinze euros et seize centimes (EUR 2.869.015,16), ce qui dans la croyance raisonnable des gérants de la Société (i) constitue une évaluation juste et raisonnable des Apports, et (ii) sont au moins égal aux Nouvelles Parts Sociales émises en échange, avec la Prime d'Emission.

Quatrième résolution

Les Parties Comparantes décident de modifier l'article 5.1 des Statuts de la Société en vue de refléter les décisions ci-dessus et qui aura la teneur suivante:

" **5.1.** Le capital social souscrit est fixé à cinquante-quatre mille cinq cents euros (EUR 54.500,-) représenté par cinq millions quatre cent cinquante mille (5.450.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune (les "Parts Sociales") divisées en dix (10) catégories, comme suit:

- cinq millions (5.000.000) parts sociales de catégorie A1,
- cinquante mille (50.000) parts sociales de catégorie A2,
- cinquante mille (50.000) parts sociales de catégorie A3,
- cinquante mille (50.000) parts sociales de catégorie A4,
- cinquante mille (50.000) parts sociales de catégorie A5,
- cinquante mille (50.000) parts sociales de catégorie A6,
- cinquante mille (50.000) parts sociales de catégorie A7,
- cinquante mille (50.000) parts sociales de catégorie A8,
- cinquante mille (50.000) parts sociales de catégorie A9,

- cinquante mille (50.000) parts sociales de catégorie A10,
ensemble les "Parts Sociales de Catégorie A" ou les "Parts Sociales" et ayant les droits écrits dans les présents Statuts."

Cinquième résolution

Les Parties Comparantes décident de modifier les articles 5.8 et 13.2 des Statuts actuels qui auront la teneur suivante:

" **5.8.** La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites fixées par la Loi, étant entendu que les droits de vote attachés aux parts sociales détenues par la Société suite à un rachat sont suspendus aussi longtemps que ces parts sociales sont détenues par la Société."

" **13.2.** En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de parts détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Toutes les Parts Sociales ont des droits de vote égaux, sous réserve de la suspension des droits de vote des parts sociales qui pourraient être détenues par la Société telle que prévue par l'article 5.8."

IV. Frais, conclusion de l'assemblée et acte notarié

1. Les frais, dépenses et rémunérations ou charges, de quelque forme que ce soit, qui devront être supportés par la Société comme résultant du présent acte sont estimés à approximativement quatre mille euros (EUR 4000).

2. Le Notaire, qui comprend et parle l'anglais, déclare que le présent acte est rédigé en anglais suivi par une version française, et qu'à la demande des Associés Comparants, en cas de divergence entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fera foi.

3. Dont acte, fait et passé à Luxembourg, le jour mentionné en haut de ce document.

Ce document ayant été lu au mandataire des Parties Comparantes, connu par le Notaire par ses nom de famille, prénom, état civil et résidence, le mandataire des Parties Comparantes et le Notaire ont ensemble signé cet acte.

Signé: G. Saddi et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 mars 2011. LAC/2011/14414. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2011.

Référence de publication: 2011055930/640.

(110062449) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2011.

TOPKAPI Investments Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 101.626.

Le Bilan au 31 Décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2011.

Pour Topkapi Investments S.à.r.l.

Représenté par M. Julien FRANCOIS

Gérant

Référence de publication: 2011072466/14.

(110078732) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2011.

TPG (Lux) Mey S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 1.000.000,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 114.806.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour TPG (Lux) Mey S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2011072467/12.

(110078759) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2011.

Assurimmo Concept S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5450 Stadtbredimus, 5C, route du Vin.

R.C.S. Luxembourg B 151.131.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Stadtbredimus, le 09.05.2011.

Signature.

Référence de publication: 2011072482/10.

(110079916) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

Geres Investment III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 135.667.

Le Bilan au 31 Décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 24 Mai 2011.

Myriam Vigneron.

Référence de publication: 2011072530/10.

(110080183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

Geres Investment IV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 135.666.

Le Bilan au 31 Décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 24 Mai 2011.

Myriam Vigneron.

Référence de publication: 2011072531/10.

(110080178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

Marlo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 103.942.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011072568/10.

(110079651) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

Batisica S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 35.595.

Les comptes consolidés de la société FONCIERE DEVELOPPEMENT LOGEMENTS au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG
Boulevard Joseph II
L-1840 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2011072487/14.

(110079808) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

Rechem S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 534, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 50.871.

Le Bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société RECHEM S.A.
AON Insurance Managers (Luxembourg) S.A.
Signature

Référence de publication: 2011072611/12.

(110079708) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

Retrouvilles Concept S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5450 Stadtbredimus, 6, rue Pierre Risch.
R.C.S. Luxembourg B 141.441.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Stadtbredimus, le 20.05.11.
RETRouvAILLES CONCEPT
Signature

Référence de publication: 2011072612/12.

(110079923) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

SaarLorLuxAuto S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5450 Stadtbredimus, 5C, route du Vin.
R.C.S. Luxembourg B 135.270.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Stadtbredimus.
SaarLorLuxAuto S.à.r.l.
5c, Route du Vin - L-5450 Stadtbredimus
Signature

Référence de publication: 2011072616/13.

(110079914) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

Retrouvilles Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5450 Stadtbredimus, 6, Pierre Risch-Strooss.
R.C.S. Luxembourg B 58.409.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Stadtbredimus, le 16.05.11. Signature.

Référence de publication: 2011072613/10.

(110079937) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

Rives Fertiles S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 13, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 122.241.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011072614/10.

(110080211) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

S.A. Kraeizgaass, Société Anonyme.

Siège social: L-1278 Luxembourg, 5, rue Tony Bourg.

R.C.S. Luxembourg B 94.867.

Le bilan au 31.12.2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24.05.2011.

Daniel MACHADO.

Référence de publication: 2011072615/10.

(110080318) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

Santé S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 94.911.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011072617/11.

(110079670) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

Thanasis Property S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 160.371.

STATUTS

L'an deux mil onze, le quinze avril.

Par-devant Maître Edouard DELOSCH, notaire de résidence à Rambrouch, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

ESTATES S.A., ayant son siège social au 370, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 106.770.

ici représentée par Mademoiselle Séverine Desnos, employée privée, demeurant professionnellement au 370, route de Longwy, L-1940 Luxembourg,

spécialement mandaté à cet effet par procuration en date du 13 Avril 2011.

La prédite procuration, paraphée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes avec lesquelles elle sera soumise à la formalité de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès-qualités qu'il agit, a prié le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme à constituer.

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital**Art. 1^{er}.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de «THANASIS PROPERTY S.A.».**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Par simple décision du conseil d'administration respectivement de l'administrateur unique, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration

respectivement de l'administrateur unique à tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché au moyen d'une résolution de l'actionnaire unique ou en cas de pluralité d'actionnaires au moyen d'une résolution de l'assemblée générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, au développement, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets.

Elle pourra emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle pourra, dans les limites fixées par la loi du 10 août 1915, accorder à toute société du groupe ou à tout actionnaire tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société a en outre pour objet l'achat, la vente, la gestion et la mise en valeur de tous biens immobiliers situés au Grand-duché de Luxembourg ou à l'étranger.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui le favorisent.

Art. 5. Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille euros) représenté par 3.100 (trois mille cent) actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de EUR 310.000,-(trois cent dix mille euros) qui sera représenté par 31.000 (trente et un mille) actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En outre, le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 15 avril 2016, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec émission d'actions nouvelles. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites avec ou sans prime d'émission, à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, ou par conversion d'obligations comme dit ci-après.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article.

Le conseil d'administration est encore autorisé à émettre des emprunts obligataires ordinaires, avec bons de souscription ou convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations, avec bons de souscription ou convertibles, ne pourra se faire que dans le cadre des dispositions légales applicables au capital autorisé, dans les limites du capital autorisé ci-dessus spécifié et dans le cadre des dispositions légales, spécialement de l'article 32-4 de la loi sur les sociétés.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Administration - Surveillance

Art. 6. En cas de pluralité d'actionnaires, la société doit être administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins (chacun un «Administrateur»), actionnaires ou non.

Si la société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la société a seulement un actionnaire restant, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs ou l'administrateur unique seront élus par l'assemblée générale des actionnaires pour un terme qui ne peut excéder six ans et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télécopie ou courrier électronique, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Art. 8. Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le conseil d'administration ou l'administrateur unique est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures et les statuts à l'assemblée générale.

Art. 11. Le conseil d'administration ou l'administrateur unique pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances, en cas d'administrateur unique, par la signature individuelle de l'administrateur unique, ou en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature conjointe de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération, et toujours révocables.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

Assemblée générale

Art. 14. S'il y a seulement un actionnaire, l'actionnaire unique assure tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des actionnaires et prend les décisions par écrit.

En cas de pluralité d'actionnaires, l'assemblée générale des actionnaires représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales.

Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le 2^e lundi du mois d'avril à 15.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration respectivement par l'administrateur unique ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant 10% du capital social.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. Si une action de la société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le 1^{er} janvier de chaque année et finit le 31 décembre de l'année suivante.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

Art. 19. Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé 5% au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint 10% du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leur rémunération.

Disposition générale

Art. 21. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le trente et un décembre 2011.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2012.

Le(s) premier(s) administrateur(s) et le(s) premier(s) commissaire(s) sont élus par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires suivant immédiatement la constitution de la société.

Par dérogation à l'article 7 des statuts, le premier président du conseil d'administration est désigné par l'assemblée générale extraordinaire désignant le premier conseil d'administration de la société.

Souscription et paiement

Les 3.100 (trois mille cent) actions ont été souscrites par l'actionnaire unique, ESTATES S.A., ayant son siège social au 370, route de Longwy, L-1940 Luxembourg.

Les actions ont été libérées à hauteur de 25 % par des versements en espèces, de sorte que la somme de EUR 7.750,- (sept mille sept cent cinquante Euros), se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, preuve en ayant été donnée au notaire instrumentant.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures ont été accomplies.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ mille Euros (EUR 1.000,-).

Résolutions de l'actionnaire unique

L'actionnaire unique prénommé, représenté comme dit ci-avant, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre d'administrateurs est fixé à 3 (trois).

Sont appelés aux fonctions d'administrateurs, leur mandat expirant à l'assemblée générale statuant sur les comptes du premier exercice social:

1. Monsieur Francois MAURON, administrateur de sociétés, né le 29 Juin 1972 à Genève résidant au 213B Ponggol Seventeenth Avenue, 829725 Singapour,

2. Monsieur Adrien ROLLE, ingénieur commercial, né le 21 août 1975 à Liège (Belgique), demeurant professionnellement à L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy,

3. Mademoiselle Séverine DESNOS, employée privé, né le 17 avril 1973 à Flers (France), demeurant professionnelle-ment à L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.

Monsieur Adrien ROLLE est nommé aux fonctions de président du conseil d'administration.

Deuxième résolution

Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes, son mandat expirant à l'assemblée générale statuant sur les comptes du premier exercice social: Grant Thornton Lux Audit S.A., ayant son siège au 83, Pafebruch, L-8308 Capellen, R.C.S. 43298 section B.

Troisième résolution

Le siège social de la société est fixé au 370, route de Longwy, L-1940 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle français, constate qu'à la demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue française suivi d'une traduction en anglais. Sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version française prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes,

Et après lecture faite au comparant, connu du notaire instrumentaire par ses noms, prénoms usuels, états et demeures, le comparant a signé avec Nous notaire le présent acte.

Follows the English version of the preceding text:

In the year two thousand eleven on the fifteenth day of April.

Before us Maître Edouard DELOSCH, notary residing in Rambrouch, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

ESTATES S.A., with registered office at 370, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, registered at the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 106.770,

duly represented by Ms Séverine DESNOS, private employee, with professional address at 370, route de Longwy, L-1940 Luxembourg,

by virtue of a proxy dated April 13th, 2011.

Said proxy, signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, acting in the above stated capacities, has drawn up the following articles of a joint stock company to be incorporated.

Name - Registered office - Duration - Object - Capital

Art. 1. A joint stock company is herewith formed under the name of "THANASIS PROPERTY S.A.".

Art. 2. The registered office is established in Luxembourg-City.

The company may establish branches, subsidiaries, agencies or administrative offices in the Grand Duchy of Luxembourg as well as in foreign countries by a simple decision of the board of directors or of the sole director.

Without any prejudice of the general rules of law governing the termination of contracts, in case the registered office of the company has been determined by contract with third parties, the registered offices may be transferred to any other place within the municipality of the registered office, by a simple decision of the board of directors or of the sole director. The registered office may be transferred to any other municipality of the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the sole shareholder or in case of plurality of shareholders by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders.

If extraordinary events of a political, economic or social character, likely to impair normal activity at the registered office or the easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the company which, notwithstanding the provisional transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company.

One of the executive organs of the company, which has powers to commit the company for acts of daily management, shall make this declaration of transfer of the registered office and inform third parties.

Art. 3. The company is established for an unlimited period.

Art. 4. The purposes for which the company is formed are all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests.

The company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents.

The company may borrow in any form whatever. The company may grant to the companies of the group or to its shareholders, any support, loans, advances or guarantees, within the limits of the law of August 10, 1915.

The company may furthermore realize all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition, sale, management and development, in whatever form of any real estate located in Luxembourg or abroad.

The company may take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes and which are liable to promote their development or extension.

Art. 5. The subscribed capital of the company is fixed at EUR 31,000.- (thirty-one thousand Euro) divided into 3,100 (three thousand one hundred) shares with a nominal value of EUR 10.- (ten Euro) each.

The shares are in registered or bearer form, at the option of the shareholders.

The company may, to the extent and under the terms permitted by law, redeem its own shares.

For the period foreseen here below, the authorized capital is fixed at EUR 310,000.- (three hundred ten thousand Euro) to be divided into 31,000 (thirty one thousand) shares with a nominal value of EUR 10.- (ten Euro) each.

The authorized and the subscribed capital of the company may be increased or reduced by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the Articles of Incorporation.

Furthermore, the board of directors is authorized, during a period of five years ending on April 15th, 2016, to increase in one or several times the subscribed capital, within the limits of the authorized capital. Such increased amount of capital may be subscribed for and issued in the form of shares with or without an issue premium, to be paid-up in cash, by contribution in kind, by compensation with uncontested, current and immediately exercisable claims against the company, or even by incorporation of profits brought forward, of available reserves or issue premiums, or by conversion of bonds as mentioned below.

The board of directors is especially authorized to proceed to such issues without reserving to the then existing shareholders a preferential right to subscribe to the shares to be issued.

The board of directors may delegate to any duly authorized director or officer of the company, or to any other duly authorized person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital.

After each increase of the subscribed capital performed in the legally required form by the board of directors, the present article is, as a consequence, to be adjusted to this amendment.

Moreover, the board of directors is authorized to issue ordinary or convertible bonds, or bonds with warrants, in bearer or other form, in any denomination and payable in any currency. It is understood that any issue of convertible bonds or bonds with warrants can only be made under the legal provisions regarding the authorized capital, within the limits of the authorized capital as specified hereabove and specially under the provisions of art. 32-4 of the company law.

The board of directors shall fix the nature, price, rate of interest, conditions of issue and repayment and all other terms and conditions thereof.

A register of registered bonds will be kept at the registered office of the company.

Board of directors and statutory auditors

Art. 6. In case of plurality of shareholders, the company must be managed by a board of directors consisting of at least three members (each a "Director"), who need not be shareholders.

In case the company is established by a sole shareholder or if at the occasion of a general meeting of shareholders, it is established that the company has only one shareholder left, the company can be managed by a board of directors consisting of either one director until the next ordinary general meeting of the shareholders noticing the existence of more than one shareholder.

The directors or the sole director are appointed for a term which may not exceed six years by the general meeting of shareholders and who can be dismissed at any time by the general meeting.

If the post of a director elected by the general meeting becomes vacant, the remaining directors thus elected, may provisionally fill the vacancy. In this case, the next general meeting will proceed to the final election.

Art. 7. The board of directors chooses among its members a chairman. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by one of the directors present at the meeting designated to that effect by the board.

The meetings of the board of directors are convened by the chairman or by any two directors.

The board of directors can only validly debate and take decisions if the majority of its members is present or represented, proxies between directors being permitted. A director can only represent one of his colleagues.

The directors may cast their vote on the points of the agenda by letter, telegram, telefax or e-mail, confirmed by letter.

Written resolutions approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions voted at the board of directors' meetings.

Art. 8. Decisions of the board are taken by an absolute majority of the votes cast. In case of an equality of votes, the chairman has a casting vote.

Art. 9. The minutes of the meetings of the board of directors shall be signed by all the directors having assisted at the debates.

Copies or extracts shall be certified conform by one director or by a proxy.

Art. 10. The board of directors or the sole director is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the company's interest. All powers not expressly reserved to the general meeting by the law of August 10, 1915, as subsequently modified, or by the present Articles of Incorporation of the company, fall within the competence of the board of directors.

Art. 11. The board of directors or the sole director may delegate all or part of its powers concerning the daily management to members of the board or to third persons who need not be shareholders.

Art. 12. Towards third parties, the company is in all circumstances committed, in case of a sole director by the sole signature of the sole director or, in case of plurality of directors, by the signatures of any two directors or by the sole signature of a delegate of the board acting within the limits of his powers. In its current relations with the public administration, the company is validly represented by one director, whose signature legally commits the company.

Art. 13. The company is supervised by one or several statutory auditors, shareholders or not, who are appointed by the general meeting, which determines their number and their remuneration, and who can be dismissed at any time.

The term of the mandate of the statutory auditor(s) is fixed by the general meeting for a period not exceeding six years.

General meeting

Art. 14. If there is only one shareholder, that sole shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of shareholders and takes the decision in writing.

In case of plurality of shareholders, the general meeting of shareholders shall represent the whole body of shareholders of the company. It has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the corporation.

The convening notices are made in the form and delays prescribed by law.

Art. 15. The annual general meeting will be held in the municipality of the registered office at the place specified in the convening notice on the 2nd Monday of the month of April at 3.00 pm.

If such day is a holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

Art. 16. The board of directors or the sole director or the auditor(s) may convene an extraordinary general meeting. It must be convened at the written request of shareholders representing 10% of the company's share capital.

Art. 17. Each share entitles to the casting of one vote.

The company will recognize only one holder for each share; in case a share is held by more than one person, the company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as sole owner, in relation to the company.

Business year - Distribution of profits

Art. 18. The business year begins on January 1st of each year and ends on December 31st of the following year.

The board of directors or the sole director draws up the annual accounts according to the legal requirements.

It submits these documents with a report of the company's activities to the statutory auditor(s) at least one month before the statutory general meeting.

Art. 19. At least 5% of the net profit for the financial year have to be allocated to the legal reserve fund. Such contribution will cease to be compulsory when the reserve fund reaches 10% of the subscribed capital.

The remaining balance is at the disposal of the general meeting.

Advances on dividends may be paid by the board of directors or the sole director in compliance with the legal requirements.

The general meeting can decide to assign profits and distributable reserves to the amortization of the capital, without reducing the subscribed capital.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. The company may be dissolved by a decision of the general meeting voting with the same quorum as for the amendment of the Articles of Incorporation.

Should the company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, legal or physical persons, appointed by the general meeting which will specify their powers and remuneration.

General disposition

Art. 21. The law of August 10, 1915 on Commercial Companies as subsequently amended shall apply in so far as these Articles of Incorporation do not provide for the contrary.

Transitory dispositions

The first financial year begins on the date of incorporation of the company and ends on December 31st, 2011.

The first annual general meeting shall be held in 2012.

The first director(s) and the first auditor(s) are elected by the extraordinary general shareholders' meeting that shall take place immediately after the incorporation of the company.

By deviation from article 7 of the Articles of Incorporation, the first chairman of the board of directors is designated by the extraordinary general meeting that designates the first board of directors of the company.

Subscription and payment

The 3,100 (three thousand one hundred) shares have been entirely subscribed by the sole shareholder, ESTATES S.A., with registered office at 370, route de Longwy, L-1940 Luxembourg

The shares have been paid up in cash for 25 %, so that the company has now at its disposal the sum of EUR 7,750.- as was certified to the notary executing this deed.

Verification

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed in art. 26 of the law of August 10, 1915 on Commercial Companies as subsequently amended have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfillment.

Expenses

The amount of the expenses for which the company is liable as a result of its incorporation is approximately fixed at one thousand Euro (EUR 1,000.-).

Resolutions of the sole shareholder

The sole shareholder, prenamed, represented as above-mentioned, representing the whole of the share capital, passed the following resolutions:

First resolution

The number of directors is fixed at 3 (three).

The following have been elected as directors, their mandate expiring at the general meeting which will be called to deliberate on the financial statements of the first business year:

1. Mr Francois MAURON, director of companies, born on June 29th, 1972 in Geneva, residing at 213B Ponggol Seventeenth Avenue, Singapor 829725,

2. Mr Adrien ROLLE, "ingénieur commercial", born on August 21, 1975 in Liège (Belgique), with professional address in L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy,

3. Mrs Séverine DESNOS, private employee, born on April 17, 1973 in Flers (France), with professional address in L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy,

Mr Adrien ROLLE has been elected as chairman of the board of directors.

Second resolution

The following has been appointed as statutory auditor, its mandate expiring at the general meeting which will be called to deliberate on the financial statements of the first business year: Grant Thornton Lux Audit S.A., having its registered office in L-8308 Capellen, 83, Pafebruch, R.C.S. Luxembourg B 43298.

Third resolution

The company's registered office is located at L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks French, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in French followed by an English version. On request of the same appearing party and in case of discrepancies between the French and the English text, the French version will be prevailing.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his surnames, Christian names, civil status and residences, said person appearing signed together with us, Notary, the present original deed.

Signé: S. Desnos, DELOSCH.

Enregistré à Redange/Attert, le 19 avril 2011. Relation: RED/2011/851. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

Le Receveur (signé): KIRSCH.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rambrouch, le 21 avril 2011.

Référence de publication: 2011056426/399.

(110063361) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2011.

SELF B Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 102.437.

Le Bilan au 31 Décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 Mai 2011.

Myriam Vigneron.

Référence de publication: 2011072626/10.

(110080185) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

Self B S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 96.366.

Le Bilan au 31 Décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 Mai 2011.

Myriam Vigneron.

Référence de publication: 2011072627/10.

(110080188) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

3A Alternative Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 16, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 88.843.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour 3A Alternative Funds

HSBC Securities Services (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2011072650/12.

(110079681) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

Immeo Finance Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 160.889.

STATUTS

L'an deux mille onze, le neuf mai.

Pardevant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg,

A comparu:

La société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dénommée «BATISICA S.à r.l.», avec siège social à L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen, RCS Luxembourg B-35 595,

ici représentée par Madame Annick NGUYEN, employée privée, avec adresse professionnelle au 10, Avenue Kléber, F-75116 Paris, en vertu d'une procuration donnée le 26 avril 2011.

Laquelle procuration, après avoir été signée «ne varietur» par la comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera formalisée.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée unipersonnelle qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

A tout moment, l'associé peut s'adjoindre un ou plusieurs coassociés et, de même, les futurs associés peuvent prendre les mesures appropriées tendant à rétablir le caractère unipersonnel de la Société.

Art. 2. La société a pour objet l'acquisition, la détention, la mise en valeur, la location et la gestion et la réalisation de tous immeubles pour compte propre, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Elle pourra faire en outre toutes opérations, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

La société a également pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition de tous titres et droits, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière et entre autres l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle participe ou auxquelles elle s'intéresse directement ou indirectement, tous concours, prêts, avances ou garanties.

D'une façon générale, elle pourra faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée à compter de ce jour.

Art. 4. La société prend la dénomination de «IMMEO FINANCE LUX SARL»

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une simple décision des associés. La société peut ouvrir des agences ou des succursales dans toutes les autres localités du pays et à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de vingt cinq mille Euros (25 000 €), représenté par mille (1 000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (25 €) chacune.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 11. Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 12. La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révoqués par l'associé unique ou par les associés.

A moins que l'assemblée des associés n'en dispose autrement, le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour faire ou autoriser les actes et opérations relatifs à son objet.

En cas de pluralité de gérants, la société est, vis-à-vis des tiers, valablement engagée par la signature unique du gérant de Rang A et par les signatures conjointes de deux gérants de Rang B.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 14. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 15. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ou la liquidation de la société ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 16. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente-et-un décembre de chaque année.

Art. 17. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 18. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 19. Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux et amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent (10%) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée des associés.

Art. 20. Lors de la dissolution de la société la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et émoluments.

Art. 21. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales. Le notaire soussigné constate que les conditions prévues par l'article 183 de la loi du 18 septembre 1933 sont remplies.

Souscription et Libération

Les parts sociales ont été entièrement souscrites par l'associé unique, à savoir la société «BATISICA S.à r.l.», précitée, laquelle les a intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de EUR 25 000 (vingt cinq mille Euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Disposition transitoire.

Le premier exercice commence ce jour et finit le trente et un décembre 2011.

Evaluation des frais

Les parties évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société à raison de sa constitution à EUR 1.500.-.

Résolutions de l'associé unique

Ensuite l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

- 1) La Société est gérée par cinq (5) gérants
- 2) Sont nommés gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Gérant de rang A: M. Thierry BEAUDEMOULIN, né le 7 mai 1971 à Montreuil sous Bois (93), domicilié à F-75008 Paris, 40, rue d'Artois: .

- Gérant de rang B: M. Philippe Prud'homme, né 6 juin 1955 à Saint-Etienne (42), domicilié à Le Pecq (F-78), 7, Quai de l'Orme de Sully.

- Gérant de rang B: M. Daniel FREY, né le 13 novembre 1967 à Berlin-Wilmersdorf, domicilié à D-70329 Stuttgart Stadtbezirk Obertorkeim, Aprikosenstr 4,

- Gérant de rang B M. Enzo LIOTINO, né le 23 mars 1958 à Sammichele di Bari (BA) Italie, domicilié professionnellement à L-1840 Luxembourg, 38, bd Joseph II.

- Gérant de rang B M. Marcel STEPHANY, né le 4 septembre 1951 à Luxembourg, domicilié: 23, cité Aline Mayrisch, L-7268 Bérelange

Ils ont les pouvoirs prévus à l'article 12 des statuts.

- 3) Les gérants pourront nommer des agents, directeurs et fondés de pouvoir et détermineront leurs pouvoirs.

- 4) Le siège social de la société est fixé à Luxembourg, 19, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. NGUYEN et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 12 mai 2011. Relation: LAC/2011/21622. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 17 mai 2011.

Référence de publication: 2011067979/116.

(110076461) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2011.

carloscorreiarchitecte s.a., Société Anonyme.

Siège social: L-4698 Lasauvage, 88, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 151.379.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

24, rue Léon Kauffman L-1853 Luxembourg

Mandataire

Référence de publication: 2011072651/11.

(110081159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2011.

Achten GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5447 Schwesange, 1, route du Vin.

R.C.S. Luxembourg B 82.701.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

24, Rue Leon Kauffman L-1853 Luxembourg

Mandataire

Référence de publication: 2011072660/11.

(110080970) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2011.

Servitia, Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 14.241.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 5 mai 2011.

Le Conseil d'Administration nomme, pour la période expirant à l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2011:

- M. Venanzio LIBERATORE, Vice-directeur général de la société, demeurant professionnellement à 12 Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, en tant que directeur délégué pour les activités quotidiennes.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Jean-Claude KRIEGER

Administrateur délégué

Référence de publication: 2011070741/15.

(110077674) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2011.

Seapoint, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 123.946,76.**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 22.929.

EXTRAIT

En date du 17 mai 2011, FIDUCIAIRE CONTINENTALE SA. (anciennement ARGOS SARL) a cédé 1 part sociale de la Société SEAPOINT à Mr Carlo Della Riva, demeurant à B-1170 Watermael-Boitsfort, Drève des Rhododendrons.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2011.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2011070738/15.

(110078123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2011.